

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- | | | | |
|-------------------------------------|---|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> | Coloured covers /
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> | Coloured pages / Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> | Covers damaged /
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> | Pages damaged / Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> | Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> | Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> | Cover title missing /
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> | Pages detached / Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> | Showthrough / Transparence |
| <input type="checkbox"/> | Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur | <input checked="" type="checkbox"/> | Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Bound with other material /
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> | Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> | Only edition available /
Seule édition disponible | <input type="checkbox"/> | Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées. |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure. | | |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Additional comments /
Commentaires supplémentaires: Pagination multiple. | | |

LE MONDE ILLUSTRÉ

3ème année, No 121 — Samedi, 28 août 1886
Bureaux : 30, rue St-Gabriel, Montréal

LE No. 5 CENTS

ABONNEMENTS :
Six mois : \$1.50. — Un an : \$3.00



LE NOUVEAU-NÉ !

LE MONDE ILLUSTRÉ

Montréal, 28 août 1886

SOMMAIRE

TEXTES : Entre-nous, par Léon Ledieu.—A reine et Herman- ce, par Marguerita.—Les Derviches hurleurs et tour- neurs.—Le melon.—Poésie : Mystères.—La fin du monde.—Emotion d'une première paye, par un ou- vrier.—Science du Ménage.—Récréations de la fa- mille.—Feuilleton : Les deux Sœurs (*suite*).—Choses et autres.—Rébus.

GRAVURES : Le nouveau-né !—Les émeutes de Rio Grande : Une rue de Mexico ; Troupes partant pour la fron- tière ; La vallée et la ville de Mexico ; Vue prise de Chapultepec.—Gravure du feuilleton.—Rébus.

Primes mensuelles du "Monde Illustré"

1re Prime	\$50
2me "	25
3me "	15
4me "	10
5me "	5
6me "	4
7me "	3
8me "	2
86 Primes, à \$1	86

94 PRIMES \$200

Le tirage se fait chaque mois, dans une salle pu- blique, par trois personnes choisies par l'assemblée. Aucune prime ne sera payée après les 30 jours qui suivront le tirage de chaque mois.

PRIMES MENSUELLES

VINGT-HUITIÈME TIRAGE

Le vingt-huitième tirage des primes mensuelles du MONDE ILLUSTRÉ (numéros d'août), aura lieu lundi, le 6 septembre, à huit heures du soir, dans la salle de conférence de *La Patrie*, 35, rue Saint-Gabriel. Le tirage se fait par trois personnes choisies par l'assemblée. Le public est instam- ment invité à y assister. Entrée libre.



ENTRE-NOUS
N célèbre cette année le trois centième anniversaire de la seule sainte qui soit née en Amérique, Sainte Rose de Lima, c'est un événement assez extraordinaire dans le monde catholique et par conséquent pour le peuple canadien, pour que je m'y arrête d'une manière spéciale.

La fête de sainte Rose est célébrée par l'Eglise, le 30 août, et c'est à cette date que le village qui porte son nom doit être le théâtre de cérémonies et de démonstrations en l'honneur de la grande Sainte.

Grâce à l'obligeance de MM. Cadieux et De- rome, libraires, j'ai pu me procurer quelques ren- seignements sur la vie de Sainte-Rose de Lima, renseignements que j'ai puisés dans le magnifi- que ouvrage, *les Petits Bollandistes*, par Mgr Gué- rin.

La bienheureuse vierge du Pérou est une rose fermée par l'amour de la retraite ; une rose épanouie par l'éclat de ses ver- tus ; une rose flétrie par la rigueur de sa pénitence.

Nicolas de Dijon (*Orat. sac. collect. Migne*).

Rose naquit le 30 avril 1586 à Lima, capitale du Pérou, dans l'Amérique méridionale, dont la plupart des habitants étaient encore esclaves du démon et n'offraient de l'enceus qu'aux idoles. Son père s'appelait Gaspard des Fleurs, et sa mère Marie d'Oliva, tous deux illustres par leur noblesse et par leur piété, mais non par leurs richesses. On la nomma Isabelle sur les fonts de baptême : cependant, trois mois après, sa mère ayant aperçu une forte belle rose sur son visage pen- dant qu'elle dormait, elle ne l'appela plus que *Rose*. Arrivée à l'âge de raison, notre Sainte en eut du scrupule ; elle croyait qu'on ne lui avait donné ce nom que pour flatter sa beauté ; mais la bienheureuse Vierge, à qui elle s'adressa dans son inquiétude, la consola dans une vision, l'assurant que le nom

de Rose était agréable à Jésus-Christ, son fils, et, pour marque de son affection, elle voulut encore l'honorer du sien, lui déclara- nt que dorénavant on la devait appeler *Rose de Sainte-Marie*. Son enfance ressembla à celle de la séraphique sainte Cathe- rine de Siemie.

Un jour qu'elle était absorbée en Dieu, dans la chapelle du Rosaire, dans l'église des Pères Dominicains, cet adorable Sauveur, qui la voulait avoir pour Amante et pour son Epouse, lui apparut, et, après avoir versé dans son âme un torrent de joies et de délices, il lui dit : "Rose de mon cœur, je te prends pour mon Epouse." La Sainte, ravie de cette bonté, mais d'ailleurs se sentant indigne d'une alliance si illustre, répondit avec un profond respect : "Voici, mon Dieu, votre servante, c'est la seule qualité que je mérite. Je porte dans le fond de mon âme des caractères trop visibles de servitude et d'escla- vage pour mériter le nom et le rang de votre Epouse." Alors la sainte Vierge, pour prévenir en elle toute crainte d'illusion, l'assura de la vérité de ce mystère par ces obligantes paroles : "Rose, la bien-aimée de mon Fils, tu es maintenant sa vérita- ble Epouse."

Depuis ce bienheureux jour, cette fidèle amante sentit son cœur embrasé de nouvelles flammes ; et, comme elle renou- vela la ferveur de ses oraisons, pour rendre toujours plus parfaite l'union qu'elle avait avec son divin Epoux, il devint en- fin si intimement présent dans toutes les puissances de son âme, qu'elle ne pouvait en détourner sa pensée, quand même elle eût expressément voulu l'appliquer sur quelque autre objet.

Voici un trait de son zèle : un jour, la flotte hollandaise pa- rut sur les côtes du Pérou ; elle s'approchait déjà du port de Lima ; tout le peuple en était effrayé et s'attendait à voir bien- tôt la ville saccagée : Rose seule demeura intrépide, et, malgré la faiblesse de son sexe, elle entra dans l'église, se plaça sur le marche-pied de l'autel, et, animée d'un courage qui étonna tout le monde, elle se mit en devoir de défendre le tabernacle au péril de sa vie, contre la fureur de ces hérétiques. Peu de temps après, on vint lui dire que les ennemis avaient levé l'ancre sans rien entreprendre ; elle témoigna beaucoup de joie de leur retraite, mais elle fit paraître un chagrin extrême, de ce que, disait-elle, elle n'avait pas mérité de souffrir le martyre pour son cher Epoux, comme elle le souhaitait dans une si belle oc- casion.

Elle avait aussi une parfaite dévotion envers la sainte Vierge et envers son illustre maîtresse, sainte Catherine de Siemie : elle leur adressait sans cesse ses vœux et ses prières, avec une ferveur et des manières tout à fait extraordinaires.

Il n'était pas possible, qu'étant si pénétrée de l'esprit de Dieu, elle ne ressentit toujours une grande confiance en sa bonté et en ses miséricordes : ce qui fit qu'elle ne put jamais former le moindre doute : premièrement, de son salut ; secondement, de l'amitié inviolable de Dieu envers elle, et que, ré- ciproquement, elle ne se séparerait jamais de son amour ; troi- sièmement, de son secours tout-puissant dans les nécessités et dans les dangers où elle pouvait avoir besoin de sa protection, comme elle l'a éprouvé en mille occasions différentes.

Dieu l'honora aussi du don de prophétie ; elle prédit à sa mère qu'elle serait religieuse, nonobstant sa vieillesse, sa pau- vreté et le peu de disposition qu'elle avait pour le religion ; elle le fut effectivement dans un couvent que la Sainte con- seilla elle-même de bâtir, fondée seulement sur la confiance qu'elle avait que Dieu fournirait toutes les choses nécessaires à cette entreprise. Elle prédit aussi l'établissement d'un autre célèbre monastère de religieuses de l'Ordre de Saint-Domi- nique, dans la ville de Lima, et en marqua qui en serait la fon- datrice, la supérieure, et beaucoup d'autres circonstances qui étaient hors de toute apparence. Mais la plus remarquable de ses prédictions, fut celle du lieu, du jour, du moment même de sa mort, qu'elle déclara si distinctement qu'on eût dit qu'elle les voyait en Dieu de la même manière qu'ils ont depuis été accomplis.

Elle se prépara à ce bienheureux passage, qui devait être le jour de Saint-Barthélemy, par le redoublement de ses prières, de ses jeûnes, de ses veilles et de toutes ses austérités. Enfin, étant arrivée à sa trente-huitième année, elle tomba malade au commencement du mois d'août, d'une foule de maux très con- traires. Les médecins qui la vinrent voir, après avoir soigneu- sement examiné son état, avouèrent que ses maux étaient au- dessus de la science humaine, qu'il y avait du miracle dans l'union de tant d'accidents incompatibles, et que c'était Dieu qui lui faisait subsister dans un corps si faible, afin de faire part à cette épouse prédestinée des tourments terribles de sa passion ; aussi, comme elle avait prévu elle-même toutes les peines qu'elle endurait, elle les souffrait toujours avec une pa- tience et une résignation admirables, même dans le temps qu'elles redoublaient, et que leurs accès étaient plus violents, ce qui arrivait très souvent.

Trois jours avant sa mort elle reçut le saint Viatique et l'Extrême-Onction, avec des dispositions toutes célestes. Pour imiter parfaitement l'humilité de Jésus-Christ, elle demanda pardon à tous les domestiques, les yeux baignés de larmes, quoiqu'elle ne les eût jamais offensés ni désobligés. Elle témoigna mille regrets à sa mère de lui avoir été si à charge pendant sa vie. Elle remercia très affectueusement dom Gon- zales, son protecteur, chez qui elle s'était retirée dans ses der- nières années. Elle pria pour ses ennemis ; et, tenant un petit crucifix dans sa main, elle le baisait sans cesse.

Plusieurs personnes eurent révélation de sa mort au moment où elle expira ; plusieurs connurent aussi, par la même voie, la gloire qu'elle possédait dans le ciel ; son visage parut si beau après son trépas, qu'on fut longtemps sans croire qu'elle fût morte. On l'enterra dans le couvent des Pères Dominicains, avec toute la pompe et la magnificence que méritait cette illustre Servante de Dieu. L'archevêque de Lima officia ; les membres du chapitre portèrent son corps une partie du che- min, les magistrats et les principaux de la ville le portèrent en- suite ; et les supérieurs des maisons religieuses le reçurent des mains de ceux-ci pour le porter jusque dans l'église. Les mi- racles qui se firent, par le moyen de ce saint corps, à la vue de tout le peuple, y attirèrent un si grand concours de monde, qu'on fut deux jours sans le pouvoir enterrer. L'ardeur du peuple à lui couper ses habits fut aussi opiniâtre, qu'on lui en donna de nouveaux jusqu'à six fois.

Comme les miracles continuaient tous les jours de plus en plus au tombeau de la bienheureuse Rose, le pape Urbain VIII députa, en l'année 1630, des commissaires apostoliques sur les lieux, pour informer juridiquement. Cent quatre-vingts témoins se présentèrent devant eux, et déposèrent, dans les formes accoutumées, ce qu'ils en avaient vu.

Elle fut béatifiée en 1668, par le pape Clément IX. L'an-

née suivante, le même Pontife lui donna le titre de patronne principale du Pérou, et fit écrire son nom dans le martyrologe. Le pape Clément X a mis cette illustre Vierge au *Catalogue des Saints*, en 1671, et l'Eglise en solennise la fête le 30 août.

Sainte Rose est patronne de Lima ; on la présente tenant un grappin qui traverse par sa tige et supporte par ses becs une ville que la mer entoure. *Spes civitatis*, lit-on quelquefois au dessous.

Ceci n'est qu'une esquisse de la vie de la grande Sainte Péruvienne, des extraits que j'ai tirés du livre de Mgr Guérin, mais ils suffisent pour donner une idée de ses vertus.

Le Canada possède un village qui porte son nom, et je vais vous en dire quelques mots :

. Le village de Sainte-Rose date officielle- ment de 1745, cependant il est utile de donner quelques renseignements antérieurs afin de mieux faire comprendre pourquoi cette localité qui faisait autrefois partie de la paroisse de l'Isle Jésus, s'est détachée et a fini par avoir une existence spéciale et particulière.

En feuilletant les registres de l'église on voit que le 31 janvier 1741, une assemblée des habi- tants de la côte nord de l'Isle Jésus a eu lieu, dans le but de faire construire un presbytère, devant servir en même temps d'église et de foyer pour les missionnaires.

Cette assemblée fut présidée par M. le Grand Vicaire de Québec.

Il fut décidé d'élever une chapelle de 40 pieds de coté. Les syndics chargés de la surveillance de la construction furent : François Maisonneuve et Pierre Filiatro. Environ un mois plus tard, le 20 février, M. Ignace Paquet commença les travaux.

Cette chapelle fut desservie par M. l'abbé Le- page de Sainte-Claire.

. En 1745, un incendie détruisit l'église et c'est alors que Terrebonne voulut s'annexer les paroissiens du nord de l'Isle Jésus, en les forçant à coopérer à la construction de l'église de la pa- roisse de Terrebonne.

Ces derniers s'y refusèrent et l'affaire fut portée devant l'intendant royal, Gilbert Hocquart, qui donna gain de cause aux opposants.

Ils obtinrent l'autorisation de rebâtir leur église, et c'est en 1746 que la paroisse de Sainte-Rose fut érigée canoniquement.

Le temple qui fut élevé alors était bien modeste, il était construit en bois de cèdre et son emplace- ment était voisin de celui de l'église actuelle. M. Pierre Leclair, charpentier, fut chargé de la cons- truction et, nous disent les registres, il entreprit les travaux à raison de *trois sous et demi du pied de bois qui y sera toisé et mesuré aux us et coutumes de Paris*. L'acte a été passé devant Mre Caron, notaire royal.

L'église avait 50 pieds de longueur et 31 de lar- geur. Les syndics furent François Filiatro dit Saint-Louis et M. Desjardins.

. Un nouvel incendie la réduisit en cendres en 1768, et en 1769, M. Jacques *Peignet*, (retenez bien ce nom), par acte notarié, céda à la paroisse le terrain où sont actuellement bâtis l'église et ses dépendances et on construisit un nouvel édifice.

Après 83 ans d'existence, il fut décidé, en 1852, de le remplacer par une nouvelle église dont les dimensions pourraient suffir aux besoins de la pa- roisse qui avait grandi et prospéré.

C'est l'église actuelle et, à l'angle ouest du por- tail, on voit la pierre angulaire qui porte le millé- sime de 1852. M. Brunet en fut le premier curé.

Le presbytère, un des plus beaux de la province, n'a été terminé qu'en 1884 et a coûté \$10,000.

. Voici les noms des prêtres qui ont occupé successivement la cure de Sainte-Rose :

1756.....	M. Lepage de Sainte-Clair
1760.....	M. Charles Youville Dupré
1768.....	M. Petit.

Une lacune de trente années existe dans les registres.

1791.....	M. Brunet.
1867.....	M. Bélaïr.
1830.....	M. J. B. Labelle.
1833.....	M. Magloire Turcotte.
1838.....	M. Pascal Brunet.
1865.....	M. Jos. Penault.
1868.....	M. J. J. Desautels.
1884.....	M. J. Isidore Gratton.

* * Je crois devoir donner aussi les premiers baptême, mariage et inhumation qui ont eu lieu à Sainte-Rose.

Premier baptême.—L'an mil sept cent cinquante-six, le dix-neuf octobre, a été baptisé par moi, curé de Sainte-Rose, Marie-Louise, née du légitime mariage de Louise Ouimet et de Louis Desjardins.

Le parrain a été Albert Ouimet et la marraine dame veuve Moïse Arnault, qui ont déclaré ne savoir signer, de ce enquis suivant l'ordonnance.

Signé : LEPAGE DE STE-CLAIRE, ptre.

Première inhumation.—L'an mil sept cent cinquante-six, le vingt novembre, fut inhumé par moi, soussigné, curé à Sainte-Rose, le corps de Maxime Labelle, âgé d'environ six mois, en présence de Jacques Paget et de Jean Mignerou, qui ont déclaré ne savoir signer, de ce enquis suivant l'ordonnance.

Signé : LEPAGE DE STE-CLAIRE, ptre.

Premier mariage.—L'an mil sept cent cinquante-sept, le dix janvier, après la publication ordinaire de trois bans de mariage, entre Claude Léger, fils de Jacques Léger et de Marie Chevalier, d'une part, et de Madeleine Cadieux, veuve de Jos. Vaillancourt, étant donné aucune opposition à ce mariage, je soussigné, curé à Sainte-Rose, ai reçu leur mutuel consentement et leur ai donné la bénédiction nuptiale, selon la formule prescrite par Notre Mère la Sainte Eglise Catholique, Apostolique et Romaine, en présence de Mathias Panet, Francis Maisonneuve, Antoine Auger et plusieurs autres qui ont, avec les époux, déclaré ne savoir signer, de ce enquis par l'ordonnance.

Signé : LEPAGE DE STE-CLAIRE, ptre.

* * Quelle est l'origine de l'expression si connue : " Les Beignets de Sainte-Rose ? "

Je vous vois sourire et vous vous dites sans doute, et sans savoir pourquoi, que ce sobriquet a été donné aux habitants du pays où j'ai le bonheur de vivre en ce moment, à cause de la naïveté des premiers citoyens de cette localité.

C'est une erreur que je tiens à relever.

Les habitants de Sainte-Rose ne sont nullement inférieurs à ceux d'aucune autre paroisse de la province.

Je dois cette rectification à mon ami, Gonzalve Desaulniers, que j'avais prié de faire des recherches dans les livres de la fabrique.

Il feuilletait les registres avec M. le curé Gratton, quand le nom de Peignet le frappa, et, renvoyant le nom de Peignet, il arriva à l'explication du mystère.

Voici l'explication de ce surnom :

En 1768, comme vous l'avez vu plus haut, le terrain de l'église fut donné par Jacques Peignet. A cette date, on le constate par les livres, la famille de ce nom possédait la plus grande partie des terres du pays et les habitants des environs avaient coutume de dire quand ils se rendaient de ce côté : " Nous allons voir les Peignet de Sainte-Rose. "

Plus tard le mot s'est corrompu, le P s'est changé en B et voilà comme on en est arrivé à dire : " Les Beignets de Sainte-Rose. "

Je ne réclame donc pas la propriété de cette découverte, et je la laisse entièrement à celui qui y a droit.

* * La population de Sainte-Rose, d'après le recensement fait l'année dernière par M. le curé Gratton, est de 2,257 habitants, repartis en 462 familles.

L'évaluation de la propriété s'élève à \$549,148, dont \$91,984 pour le village et \$467,163 pour la paroisse.

Le Conseil Municipal se compose de MM. L. Gagnon, maire, et Cyrille Desjardins, Félix David, Ubald Cyr, Pierre Renaud, Joseph Cloutier et Ferdinand Desjardins, conseillers.

Les marguilliers sont : MM. J. B. Chartrand, marguillier en charge, J. B. Jubinville et Joseph Locas.

Le couvent a été bâtie il y a sept ans environ et est dirigé par sept sœurs marianites de Sainte-Croix. La supérieure est la Révérende sœur Sainte-Florence. 160 élèves suivent les cours de cette institution.

L'école du village est fréquentée par 120 élèves. Les six écoles de la paroisse ont 300 élèves.

* * Le village de Sainte-Rose est bâti sur les bords d'un des bras de l'Ottawa, à environ seize milles de Montréal.

Cette localité qui n'était connue que des amateurs de pêche, il y a une dizaine d'années, est devenue un des endroits le plus fréquentés durant la belle saison, et les trois hôtels sont toujours trop étroits pour le nombre de personnes qui viennent

à passer deux ou trois mois, pendant les chaleurs. L'hôtel Bélair et l'hôtel Deroches se trouvent près du pont de bois, le vieux pont, comme on dit là-bas. Ces établissements sont très bien tenus et la clientèle ne leur manque pas.

Au milieu du village est situé l'hôtel Cadieux. La partie ouest, qui s'étend de l'église aux hôtels Deroches et Bélair, est la plus peuplée. Les maisons y sont jolies, bien faites et très propres.

L'église est grande, large, très bien éclairée et d'une simplicité qui n'exclut nullement le bon goût.

Parmi les personnes de Montréal qui passent cette année l'été à Sainte-Rose ou que l'on voit souvent le dimanche, je citerai quelques noms, ceux qui me viennent à la mémoire, et je prie celles que j'oublierai de m'excuser :

L'hon. sénateur Lacoste, MM. Adéric Ouimet, M. P., J. Simard, Simard fils, J. Pratt, A. de Quinmont, Gonzalve Desaulniers, A. Fortin, Douin, S. Brocheriou, A. Dugas, fils, A. Corneiller, lieutenant-colonel Hughes, L. Globensky, J. B. Lanthier, Labrie, et une foule d'autres, ainsi que votre serviteur.

* * Le site du village est admirable, non que le pays soit accidenté, mais c'est la rivière qui en fait le charme principal.

La rivière de Sainte-Rose, est une des plus jolies que l'on puisse désirer, calme, sans courant sérieux, poissonneuse et bordée de rives verdoyantes et ombragées, elle offre au touriste des surprises qui se renouvellent sans cesse.

Qui n'a entendu parler de ces îles qui sont jetées un peu partout dans ce cours d'eau, des *Mille-Iles* qui changent à chaque instant le paysage.

Quand on a quitté le village et qu'en remontant la rivière, on perd de vue toute habitation, et qu'on s'engage dans les détroits que forment les îles entre elles ou avec le rivage, le spectacle que forment ces bouquets d'arbres émergeant de cette nappe d'eau, sans rides, est merveilleux dans sa simplicité ; le calme qui règne partout se répand dans l'esprit, c'est plus qu'une tranquillité parfaite qui s'empare de nous, c'est un soulagement étrange, sans cause apparente, que l'on ressent et qui pénètre en produisant une sorte d'engourdissement momentané de toutes les facultés. Puis cet effet d'hypnotisme particulier cesse, et on se prend à éprouver, au contraire, un immense besoin de communiquer les impressions qui viennent d'envahir le cerveau insensibilisé pour un instant.

C'est alors qu'ayant conscience du plaisir, je dirai presque du bonheur que cette vue, cette tranquillité, ces eaux et bois ont fait naître, on se rappelle ces mots : " Il fait bon de vivre ici, laissez-nous planter nos tentes. "

* * Oui, il fait bon de vivre au milieu de cette belle nature, et je vois bien que ce n'est pas moi qui ai découvert tout cela, car l'affluence des Montréalais à Sainte-Rose prouve bien que tout le monde apprécie toutes les beautés du paysage.

Plusieurs personnes y demeurent même pendant l'hiver, et j'apprends que quelques citoyens de Montréal ont acheté des terrains, près de la rivière, afin de se bâtir un nid pour le temps chaud.

On parle beaucoup en ce moment de construire des chalets et un hôtel, dans l'espace inhabité qui se trouve entre la gare et le village, et cette idée est excellente, car il y a place pour plus de trois cents lots à bâtir, à proximité du chemin de fer.

Ces lots, qui se vendent actuellement assez bon marché, vaudront quatre fois plus dans deux ou trois ans.

* * Tous ces renseignements sont incomplets, je le sais, mais je vous prie de ne pas oublier que le cadre qui m'est imposé est assez restreint, et que je ne dois pas aller au-delà.

Il faudrait faire toute une brochure sur cette jolie petite ville d'été et vous donner les plans et vues principales. Une autre occasion se présentera sans doute de faire ce travail.

Mais, j'y songe, un moyen tout naturel et très attrayant vous est offert de juger par vous-même des beautés de Sainte-Rose, venez assister aux grandes fêtes que l'on y donne lundi, et vous vous renseignerez par vous-mêmes.

Monsieur le curé Labelle fera le sermon et cela seul est une bonne fortune que vous ne pouvez laisser échapper.

Le train part le matin à sept heures, et on est de retour à Montréal à huit heures du soir. Vous passerez une journée que vous ne regretterez pas, j'en suis certain.

A lundi à Sainte-Rose !

Leon Ledoux

A REINE ET HERMANCE

Le soleil s'abaissait derrière les grands monts, Le St-Laurent coulait dans un calme sublime, Et moi, près de ses bords, je redissais vos noms, Trouvant en vous lisant quelque pensée intime.

 YANT quelques fois, dans des années passées, livré à la publicité mes humbles impressions de jeune fille, je ne puis m'empêcher de prendre un délicieux plaisir à voir Hermance et Reine échanger les leurs si délicatement, et qu'il me soit permis de dire en passant que je sympathise de tout cœur avec elles.

J'admire les habiles contours qu'Hermance fait subir à sa gentille prose ; la courtoisie de Reine me remplit d'une affection sincère pour elle et, ne fût-ce que la crainte de leur déplaire, je leur demanderais de m'accepter en trio dans leurs joyeux passe-temps : je ne ferais qu'en bénéficier. De même que

La renoucle un jour dans un bosquet, Avec l'œillet se trouva réunie. Elle eut, le lendemain, le parfum de l'œillet : On ne peut que gagner en bonne compagnie.

Étant bien convaincu que l'homme n'est que ce qu'il est devant Dieu, je n'entreprendrai pas de rivaliser avec elles ; les traits d'esprit qu'elles lancent avec tant d'avantage ne pourraient certes pas se rencontrer chez moi ; toutefois, je ferai tout en mon pouvoir pour leur être agréable, car je me sens prise d'une amitié bien vive pour elles.

Eh ! d'ailleurs, le beau fleuve Saint-Laurent qui a si souvent repercuté les sons de mes chants enfantins, doit sans doute avoir alimenté, chez Hermance et chez Reine, le noble sentiment patriotique qui soulève de nos jours les hommes publics.

Mais que dis-je ?... Je me surprends à faire de la politique, ce qui n'est pas à l'ordre du jour (quant aux lectrices), mais je voulais seulement dire qu'étant canadienne, Hermance et Reine m'accueilleraient comme des leurs, je l'espérais du moins.

Quoique la fleur de la serre soit quelquefois préférée à l'humble fleur des champs, l'on voit souvent aussi des couronnes entières faites d'immortelles des bois, tandis que l'on garde les fleurs délicates du parterre pour l'ornement passager que vous avez peut-être maintes fois attaché à la boutonnière de quelque provençeau de vos intimes.....

Oh ! le souvenir qui ne se lasse jamais Qu'il est gentil ! Qu'il est consolant !

Cédant donc à la demande de quelques indulgentes lectrices d'autrefois, vous me pardonneriez ma hardiesse d'oser entrer en lice avec d'aussi poétiques, d'aussi charmantes collaboratrices que vous, mesdames. Si ma plume novice (près des vôtres) peut encore tracer quelques lignes qui vous plaisent, mes lectrices trouveront toujours une amie dévouée en

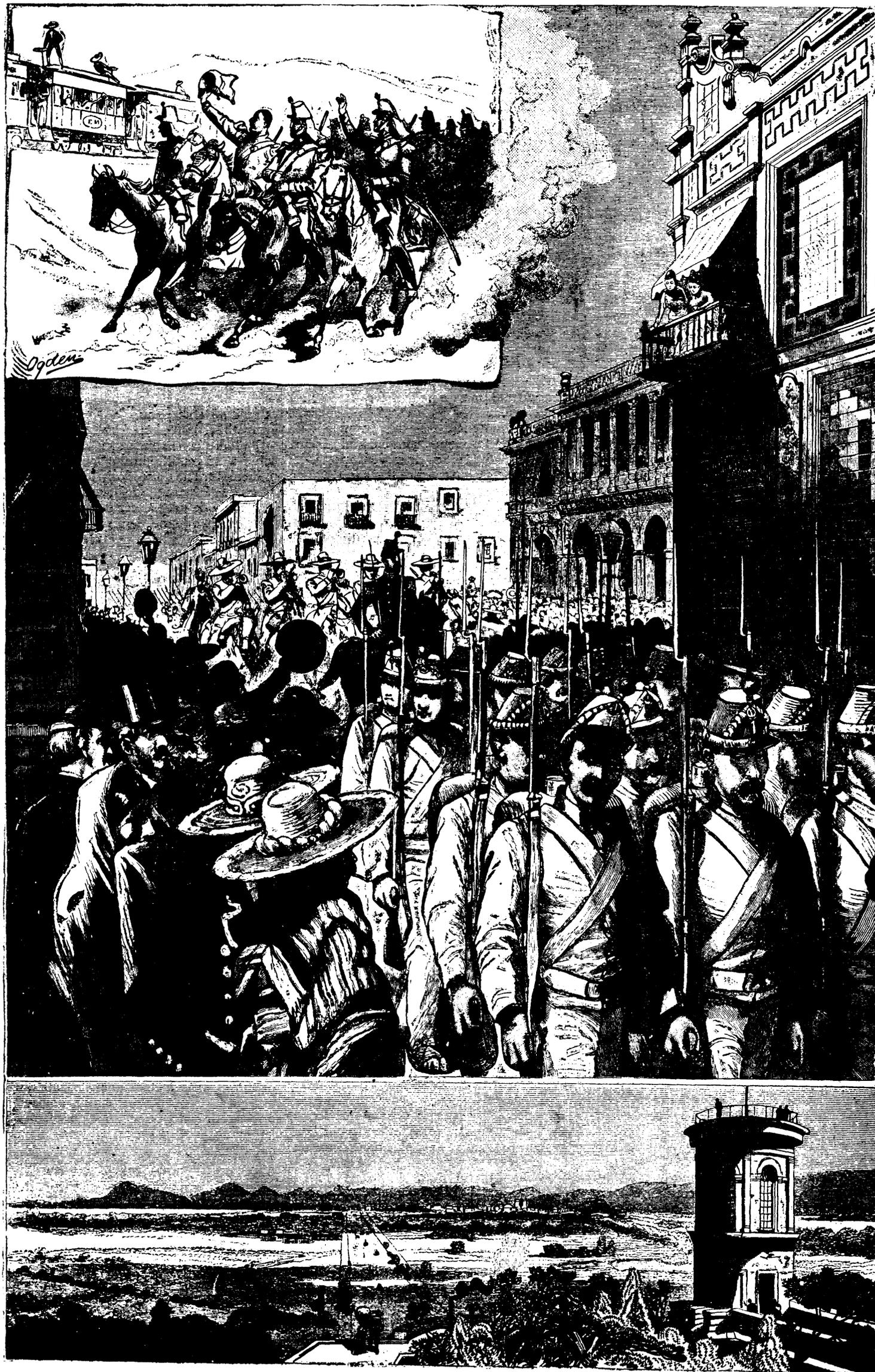
MARGUERITA.

Ne vous découragez pas à la vue de vos propres défauts, mais cherchez de suite le remède.

Pour bien juger de ses propres actions, il faut d'abord voir ce que nous en penserions si notre prochain en était l'auteur.

Un fait curieux : c'est qu'à mesure que les années passent, on jouit moins de la vie et l'on désire davantage vivre.

Les arbres et les fleurs ont leur vie propre. Leur obéissance aux lois naturelles leur font éviter les maux que les humains s'infligent par leur faute.



LA VALLÉE ET LA VILLE DE MEXICO : VUE PRISE DU CHAPULTEPEC
LES ÉMEUTES DE RIO GRANDE.—UNE RUE DE MEXICO.—TROUPES PARTANT POUR LA FRONTIÈRE

LES

DERVICHES HURLEURS ET TOURNEURS

Il y a quelques années, un jeune homme d'une famille riche, de Trébizonde, en Asie Mineure, perdit son père et sa mère. La fortune dont il hérita pouvait lui assurer une vie facile et tranquille. Mais les derviches, toujours à l'affût d'une proie, s'introduisirent chez ce jeune homme sous prétexte de soulager l'âme de ses parents défunts. Ils fréquentèrent assidûment la maison trop hospitalière, et l'héritier, circonvenu par eux, cédant à leurs obsessions, leur ouvrit ses coffres, et ce qui était plus grave, leur abandonna la direction de sa vie.

La société de ce fils de famille se composa bientôt presque exclusivement de gens étranges, à la longue chevelure, à la barbe inculte, à peine couverts de peaux d'animaux ou d'informes haillons, se présentant pieds nus, la sébile du mendiant à la main, des pierres à miracle pendues au cou. A toute heure, ils pénétraient chez l'héritier, qui toujours se levait humblement devant eux, comme il convient, leur témoignait le plus grand respect et leur distribuait de larges aumônes.

Qu'arriva-t-il ? C'était facile à prévoir : deux ans après, le pauvre garçon, ayant perdu la raison, parcourait les rues de la ville en chantant, les yeux égarés, les cheveux épars, sans souliers et presque sans habits. Il se recommandait pour subsister à la charité publique. Les derviches qui le rencontraient riaient dans leur barbe de leur trop crédule disciple, comme ayant trop pris à la lettre cette devise de Mahomet : "La pauvreté fait ma gloire."

Tous les derviches ne sont pas errants. La plupart vivent réunis dans des couvents ou *tékés*, fondations pieuses de l'islamisme. Commencées du vivant de Mahomet par l'association de quelques fervents de la Mecque et de Médine, les congrégations religieuses musulmanes prirent avec le temps un accroissement considérable. On ne compte pas moins de trente-deux congrégations importantes. Les deux plus fameux de ces ordres religieux sont les Mevlevis, institués par Djelalud-din-Mevlana, mort en 1273, et les Roufais, créés un siècle auparavant par Ahmed-Roufai.

Les derviches mevlevis, plus connus sous le nom de derviches danseurs ou tourneurs, se livrent à des danses bizarres, entremêlées de méditations et de psalmodies soutenues d'un peu de musique. Par leur application dans ces exercices, ils prétendent parvenir à une sorte d'extase qui les ravit de la terre...

Le plus important de leurs couvents se trouve à Constantinople. On y pénètre par une cour ombragée de beaux arbres. Chaque mercredi, leurs exercices y attirent nombre de touristes. L'un d'eux a décrit ainsi la salle où ont lieu les exercices religieux : " Cette salle, au parquet poli comme un miroir, tient à la fois de la salle de bal et de la salle de spectacle : elle est carrée et entourée de colonnes doriques peintes en vert, qui encadrent les compartiments où se tient le public. En haut, une tribune avec un grillage doré pour les femmes et, sur la droite, une galerie dorée réservée au sultan. Comme décoration, un lustre de cristal de roche au centre de la salle."

Derrière le chef de la communauté, le *mirab*, qui se tient assis au fond de la salle, les jambes croisées sur un tapis ; les fenêtres ouvertes offrant des échappées sur le Bosphore, avec Scutari dans le fond ; les bateaux à vapeur qui sillonnent le détroit, et Top-Hané et ses maisons blanches entourées de verdure, ayant un aspect civilisé qui fait trouver plus étrange encore par le contraste, le spectacle essentiellement oriental qui se produit une fois par semaine sous les yeux des spectateurs.

Les derviches occupent le centre de la salle, assis sur leurs talons ; la plupart sont coiffés d'un bonnet de feutre épais, en forme de pain de sucre.

Au début de la cérémonie, le mirab commence sa psalmodie d'une voix lente, comme celle des prêtres dans les offices des morts. D'une tribune, des voix lui répondent sur un ton plaintif, qui s'élève peu à peu. *Allah, illah, làh ! Allah, illah, làh !* " Il n'y a de Dieu que Dieu," disent les voix en chœur ; une harmonie bizarre plane au-dessus de ce chant. Pas une note qu'il soit possible de fixer ; toutes, elles glissent de tons inconnus avec

ballonnent, tandis qu'ils tournent plus vite. L'élan donné, ils étendent les bras et se mettent à valser doucement, en pirouettant sur leurs talons. Mais la fatigue les envahit visiblement ; ils cessent leurs chants, sans discontinuer de tourner ; la tête est penchée, les yeux fermés à demi, le visage pâle ; leur mouvement de rotation sur eux-mêmes se combine avec un autre mouvement circulaire autour de la salle. La vitesse avec laquelle sont exécutés ces tours croît rapidement, et finit par devenir vertigineuse. Il faut à ces derviches une bien longue habitude de tourner de la sorte pour ne pas perdre l'équilibre et ne pas se heurter les uns aux autres.

Voilà donc nos derviches tourneurs ! Spectacle étrange que celui de ces hommes barbus, voltigeant en cadence et se livrant à une pratique, dont tout caractère religieux semblent exclu, à premier examen.

De belles âmes, parmi les voyageurs des deux mondes qui se procurent ce régal, voient autre chose : certains se sont déclarés subjugués. A l'aspect de ce culte insensé, leur première émotion n'est pas toujours un sentiment d'horreur ou de pitié, quel-ques ils admirent.

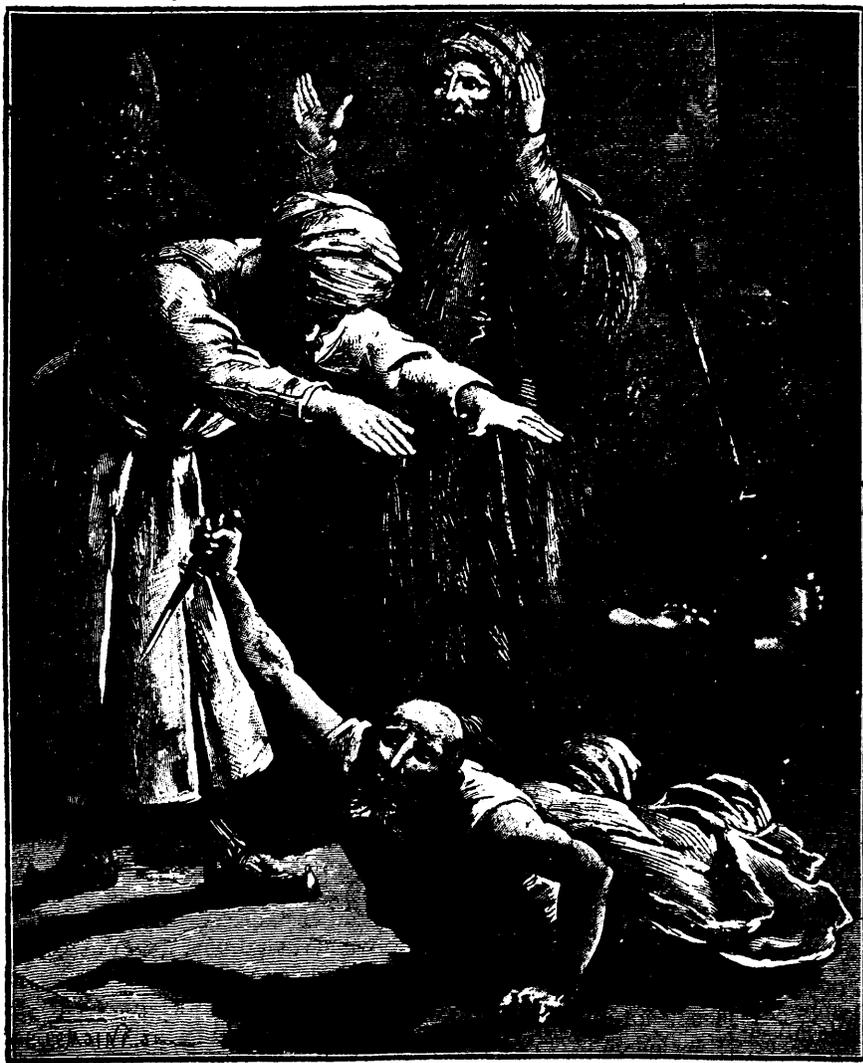
L'ordre des Roufais se distingue des Mevlevis par le genre de spectacle offert à la curiosité publique : bien entendu nous en parlons en profane. Les Roufais se présentent comme des thaumaturges et obtiennent du peuple ignorant d'être pris en vénération. Leur téké le plus renommé se trouve près du cimetière de Scutari, qui est le plus ancien cimetière de Constantinople. Les "jeudis" qu'ils y donnent attirent un grand concours de fidèles musulmans, avides d'être témoins de leurs miracles. A trois heures les exercices commencent par des invocations, des prières chantées, et de violentes contorsions.

Dans une petite tribune, si basse de plafond qu'on ne peut s'y tenir debout, s'entassent les étrangers — chez les derviches hurleurs de Scutari, la salle est pauvre d'aspect. Le chef de la congrégation donne un signal. Aussitôt les derviches, sans cesser de chanter, se mettent à balancer leur corps ; ils se baissent jusqu'à terre et se redressent brusquement ; un voyageur en les voyant se pencher les uns vers les autres n'a pu s'empêcher de penser aux choristes qui imitent le roulis du navire dans l'*Africaine*.

Lorsque le chant les a fatigués, ils poussent des gémissements qui ne semblent pas sortir de poitrines humaines.

Malgré tout, les mouvements s'accélérent, les gémissements deviennent de sourds rugissements ; les religieux touchent la terre de leur turban ; ils se rejettent en arrière et la touchent encore ; ils jettent leurs bonnets pointus ; leur longue chevelure se répand sur le visage, elle bat les joues, elle flotte sur le dos ; leurs têtes semblent ne plus tenir aux épaules.

Il y a là des types de fumeurs d'opium à la physiologie malade, des Turcs aux lèvres charnues avec des barbes de boucs, des Asiatiques au front proéminent et au teint bronzé, des nez en bec d'aigle, des yeux égarés. La sueur ruisselle de leur corps ; ils se dévêtissent à demi. Et quand la voix commence à leur manquer, ce n'est plus un chant qui sort de ces poitrines épuisées ; on n'entend plus qu'un *Allah hou !* puis une sorte d'abolement ou de hurlement où l'on ne distingue plus que les *hou ! hou ! houou !* Et voilà nos derviches hurleurs.



Un des croyants s'affaisse dans une violente crise.—Page 134, col. 1.

un accord insaisissable.

Enfin, les chants cessent, et un silence profond s'établit... Soudain, est-ce une illusion ? on dirait que quelques notes timides tirées d'une flûte courent au hasard... Ce n'est pas une erreur : l'instrument module insensiblement un air mélancolique que vient, avec hésitation d'abord, soutenir le faux bourdon d'un trombone. Les deux musiciens observent une savante progression.

Le mirab, qui est presque toujours un vieux derviche au visage parcheminé, aux tempes rasées, frappe dans ses mains, et tous les derviches se lèvent et vont le saluer deux à deux—un défilé qui rappelle la cérémonie du *Malade imaginaire*.

Cependant, les musiciens ont accéléré le mouvement de leur air et, tout en marchant, les derviches, se débarrassant de leur manteau ont commencé à tourner en s'accompagnant d'un chant. Les robes bleues dont ils sont vêtus s'enflent et se

Le spectateur est interdit, suffoqué, il se croit en proie à un cauchemar ; il est affligé par la navrante exhibition de ces créatures humaines qui travaillent à provoquer des convulsions, qui font tous leurs efforts pour perdre le sentiment. Il est impossible toutefois de ne voir là qu'une jonglerie pure. Ces malheureux, éperdus, haletants, en proie à une véritable fureur, jetant mille fois le nom de Dieu en l'air, se livrant à de si effrayantes folies, doivent croire sincèrement qu'ils augmentent de réels mérites...

Mais ce n'est que la première partie de la séance. Le mirab est assis en avant d'une niche où sont suspendus des couteaux, des sabres, des poignards de toutes formes, des aiguilles, des crochets aiguïsés : quelque chose qui a tout l'air d'un arsenal de torture.

Lorsque les chants, les mouvements de corps et les hurlements ont cessé, ceux des derviches qui se sentent saisis d'une sainte fureur, viennent réclamer de leur supérieur un de ces instruments de supplice, afin de manifester par une épreuve douloureuse, l'ardeur et la sincérité de leur foi.

Alors commencent des scènes d'un caractère réellement révoltant. Certains derviches se font de larges incisions sur le corps ; d'autres passent à travers leur langue des lames de fer rougies au feu, d'autres se plantent des clous dans la tête, se percent les joues, se brûlent les chairs des bras et des jambes. Le sang coule, les chairs grésillent... Dans cet état, la tête perdue, ces insensés semblent nager en plein ciel...

En Egypte, ce sont des pratiques identiques. L'étranger qui visite le Caire et les principales villes, peut assister à ces mêmes exercices religieux, s'il entre à certaines heures dans un de ces couvents de derviches, qui sont pour la plupart élevés à l'endroit où résidait un *ouéli* (un saint) qui était en rapports étroits avec l'ordre auquel appartient le couvent.

Chaque jeudi, à la tombée de la nuit, on voit une troupe de derviches, reconnaissables à leurs bonnets de feutre gris, s'acheminer en procession, des lampes à la main, par la rue Abdin, puis tourner à gauche dans les culs-de-sac du quartier grec. Ils se rendent à une mosquée rarement visitée par les touristes, et passent la nuit entière à réciter le *zîkr* mystique autour du tombeau du saint qui y est inhumé. Plus d'un dévot non initié prend part à leurs exercices pieux, et non seulement des gens du peuple, mais des Caiotes instruits et de grande famille, tant est profonde la vénération accordée aux derviches et à leurs saints, faiseurs de miracles.

A certaines fêtes, telle que l'anniversaire de la naissance de Mahomet, les habitants dévots de la ville des califes aiment à prendre une part des plus actives à la cérémonie religieuse du *zîkr*. Le directeur de l'exercice, le mirab, devenu en Egypte le *mounshid*, se tient au milieu, et conduit de la voix et d'un clappement rythmé des mains, l'émission simultanée des paroles et des gestes qui s'y rattachent. Souvent aussi, on essaye d'augmenter l'enthousiasme religieux par la musique et le chant...

Les contorsions et les balancements prolongés sans mesures fournissent un moyen bien approprié au but qu'il s'agit d'atteindre : ils étourdissent l'esprit, produisent le vertige, des états spasmodiques et jusqu'à des convulsions. Quand un des croyants s'affaïse, l'écume à la bouche, au milieu d'une violente crise de nerfs, on crie au miracle : il est *malbohs*, c'est-à-dire revêtu de Dieu.

Ces exercices religieux de l'islamisme se sont répandus avec facilité chez les Egyptiens, accessibles, comme on le sait, de vieille date, à tout ce qui est mystique. "Aujourd'hui, dit M. Ebberts, dans son beau livre sur l'Egypte, on les rencontre partout en toute circonstance, ils ont même pris le caractère de réjouissances populaires.

"A se balancer tous ensemble en cadence, on éprouve le plaisir que nous avons tous ressenti, en plusieurs occasions, pendant notre jeunesse, à crier tous ensemble ; mais si l'on remarque que la tête tourne, qu'on est pris de vertige, que les nerfs commencent à trembler, et qu'on a la perspective de devenir *melbohs*, l'émotion joyeuse atteint son comble, c'est-à-dire en arrive à l'ivresse complète, et finit par le complet épuisement de toutes les forces physiques. Le résultat se produit d'ordinaire au bout d'un quart d'heure ; le membre qui

se retire est remplacé aussitôt par un nouveau membre, et ces changements perpétuent le *zîkr*.

"Les derviches, après un *zîkr* désordonné, exécutent d'autres extravagances répugnantes, comme de se percer les joues et de rester en extase, de dévorer des scorpions et des bêtes dégoûtantes ou venimeuses."

Un danseur "comique" nommé Spinosa, et que bien des Parisiens ont applaudi à l'Opéra, se trouvant en représentation au Caire, paria avec quelques amis, aussi peu raisonnables que lui, de se mêler impunément à une de ces compagnies de pieux musulmans, qui exécutent le *zîkr* à l'exemple des derviches.

Le triomphe de Spinosa consistait à exécuter un moulinet avec la tête : accroupi dans une attitude orientale, on l'avait vu dans plus d'un ballet se démener comme si son chef eût tenu aux épaules par un lien élastique.

Le pari accepté notre danseur revêtit le costume du derviche mendiant—ce costume que le Hongrois Vambéry a illustré par sa courageuse hardiesse—et il se glissa au plus épais du cercle de fanatiques qui accomplissaient leurs extravagantes dévotions. Le croira-t-on ? il réussit mieux qu'aucun d'eux, et au plus fort des exercices, le directeur, pour le récompenser de son emportement religieux si exemplaire, fit présent au danseur parisien d'une de ces calottes en mousseline blanche destinées aux plus fervents.

Outre ce petit présent, Spinosa avait gagné son pari. On s'en alla en bande fêter l'endiable derviche ; mais, soit qu'un soupçon eût germé dans l'esprit de quelque fanatique de l'assistance, soit que les parieurs se fussent livrés publiquement à de trop joyeuses démonstrations, on les suivit, et l'un deux fut presque assommé au moment où il rentrait à son hôtel.

CONSTANT AMÉRO.

LE MELON

Le melon a commencé son apparition sur le marché, et ce fruit délicieux mérite que l'on parle de lui.

Bernardin de St-Pierre dit que le melon est un fruit sociale par excellence, puisque la nature en le devisant par tranches séparées l'a évidemment destiné à être mangé en famille. Or, la famille n'est-elle point la base de la société ? Son odeur est suave et aromatique ; sa saveur fraîche, sucrée et agréable. L'on dit qu'il est originaire de l'Asie : ce qui est sûr, c'est qu'il était connu dans l'antiquité. Les Romains le recommandaient contre l'hydropisie, les maladies de peau et surtout la constipation.

Hermolaüs conseille cet aliment comme un calmant utile aux femmes qui tissent et qui sont, dit-il, sujettes aux idées. Remarquez que cette opinion est émise douze cents ans avant la "machine à coudre," cet engin perfectionné de perdition, chargé de malédictions de tous les hygiénistes. La variété de melon la plus estimée est le "cantaloup," à la chair rouge et fondante ; puis vient le "melon de malte" à la peau à peu près lisse, et à la chair jaune et sucrée. Le melon d'eau ou pastèque possède une enveloppe verte bigarrée de jaune avec la chair rose ; selon l'expression d'un docteur de Chicago, il fournit à l'altéré un verre d'eau sucrée naturelle. Malheureusement, le melon, en général, n'est pas toujours d'une digestion très-facile.

Aujourd'hui, comme au dernier siècle, il faut encore répéter le quatrain populaire :

Les amis de l'heure précédente
Ont la qualité des melons :
Il faut en essayer cinquante
Avant d'en trouver un bon.

Le melon appartient à la famille des cucurbitacées, célèbre par ses qualités laxatives et purgatives. A part de ce petit inconvénient, l'on ne peut que faire l'éloge de ce fruit qui rend tant de services dans les pays chauds, et fait le plus bel ornement sur une table bien servie.

Quand le gouvernement réprime une émeute, il punit le bâton et épargne la main.



MYSTÈRES

Il est des fleurs qui n'ouvrent leurs calices
Qu'à l'heure où l'ombre enveloppe les cieux :
Il est des cœurs qui mettent leurs délices
A pleurer seuls un deuil mystérieux.

Mais en passant près de ces fleurs nocturnes,
Lorsque sur nous la nuit est de retour,
J'aime à sentir s'élever de leurs urnes
Ces parfums purs, plus doux que ceux du jour.

Près de ces cœurs mon âme est avertie :
Je compatis à leurs soupirs perdus ;
J'aime à sentir la tendre sympathie
Mouiller mes yeux de pleurs inattendus.

Vers vous, ô fleurs rivales des étoiles !
Avec amour je dirige mes pas ;
Vers vous, ô cœurs enveloppés de voiles !
Mon cœur s'élance en murmurant tout bas :

"C'est vainement qu'au milieu des nuits sombres
D'un voile épais vous cachez votre émoi,
Je saurai bien vous trouver dans vos ombres
Pour vous aimer et vous dire : Aimez-moi !

"Discrète, fleurs qui n'ouvrez vos calices
Qu'à l'heure où l'ombre enveloppe les cieux,
Timides cœurs qui mettez vos délices
A pleurer seul un deuil mystérieux !"

PROSPER BLANCHERMAIN.

LA FIN DU MONDE

SUIVANT une prophétie de Nostradamus, le fameux astrologue, le monde devait finir cette année. A en croire ses commentateurs, Nostradamus ne se serait jamais trompé ; il y a commencement à tout.

Ce n'est pas, du reste, la première fois que la fin du monde est annoncé faussement. Bernard de Thuringe l'annonça pour les premiers jours de l'an 1,000 ; Pierre Jean, chef des Bagards, la fixa à l'an 1,335 ; l'Espagnol Arnol à 1345 ; l'ermite Ferrier à 1403 ; Mainfroy à l'an 1418 ; Bodin à l'an 1524.

On l'a prédite encore pour 1562, 1700, 1734, 1789, 1800, 1845, 1866, 1886, et les derniers calculs la prédisent encore pour l'an de grâce 1994.

L'an mille, notamment, fut une année terrible pour toutes les nations de l'Occident : on s'attendait à quelque événement extraordinaire.

Des traditions obscures, des prophéties équivoques marquaient la fin du dixième siècle comme une époque de grande catastrophe.

D'après une croyance qui datait des premiers temps de l'ère chrétienne, "Jésus-Christ avait annoncé pour cette date la fin de notre monde ;" cette croyance avait insensiblement perdu du terrain en Orient, mais elle s'était répandue dans l'Occident, et c'était l'an mille que, dans la Gaule, en Allemagne, en Angleterre, on fixait pour le cataclysme final.

Il y eut partout une terreur inexprimable ; on remarqua avec un soin scrupuleux tout ce qui pouvait sembler un avertissement ou un présage, et les chroniques le consignèrent fidèlement : en 996, il y eut dans l'océan des mouvements extraordinaires, et une baleine échoua sur les grèves de Berneval, en Normandie ; au printemps suivant, une comète parut à l'Orient ; dans l'hiver de 999, la neige tomba en si grande abondance que, dans plusieurs provinces, les chaumières des serfs furent ensevelies et que les hommes périrent avec les troupeaux ; tout cela effrayait au-delà de ce qu'on peut exprimer.

L'Europe, à ce moment, fit pour ainsi dire son testament : c'est de cette époque que datent la plupart des libéralités faites à l'Eglise ; on se débarrassait de biens qui allaient devenir inutiles.

Voici un document datant de l'époque et qui révèle cette piété d'effroi qui fut pour les monastères une source de richesses :

"Des désastres multipliés, des indices infaillibles attestent que la fin du monde approche. Pour dissiper les erreurs des infidèles, les prophéties de l'évangile sont au moment de se réaliser. Il est donc

juste et raisonnable de porter ses regards sur l'avenir et de prévenir par de sages précautions des malheurs possibles dans notre condition mortelle. Pour ces causes, ma femme et moi, considérant le poids des péchés dont nous sommes chargés, nous donnons par ces présentes, en don privé et de notre plein droit, et nous transmettons à toujours au monastère de... nos biens, sis dans le village de..., avec les maisons, les bâtiments, les paysans, les serfs, les vignes, les pâturages, les bois, les champs, les prés, les étangs, les cours d'eau, le bétail de toute espèce."

A tout instant se renouvelaient ces donations : le clergé devint possesseur d'une grande partie de la fortune publique.

Il y eut d'autres manifestations de la terreur générale. Des processions se formèrent et la population les suivit pieds nus : on s'arrêtait devant chaque statue de saint, et là, clercs et laïques se prosternaient et entonnaient des chants religieux.

Cependant, le temps passait, les jours succédaient aux jours, et celui qui était l'objet d'une attente pleine d'angoisse n'arrivait pas. La nature ne mettait aucune différence entre l'an mille et les années précédentes ; sans souci de la terrible échéance, elle épanouissait ses fleurs et mûrissait ses fruits comme si le monde eût été plein d'avenir. Bref, l'an mille passa, et la machine ronde continua à tourner.

Alors, on se rassura, on finit par douter du danger en le voyant reculer, et la société, échappée à ce cauchemar de la fin du monde, reprit une vie nouvelle.

Aujourd'hui, ce n'est que par exception que des esprits faibles prêtent encore un peu de foi à des prophéties auxquelles la science a depuis longtemps infligé des démentis répétés.

La sinistre prévision de l'évangile : "Alors, on verra le soleil s'obscurcir, et la lune ne donnera plus sa lumière, et les étoiles tomberont, et les colonnes du firmament seront ébranlées", nous laisse absolument tranquilles. Il y a beau jour que nous sommes affranchis de ces vaines terreurs des temps anciens.

Il y a quelque temps, un astronome démontrait que notre globe avait son existence assurée pour un nombre d'années dépassant ce qu'on peut imaginer.

Voilà qui est bien fait pour nous permettre de dormir sur les deux oreilles !

ÉMOTION D'UNE PREMIÈRE PAYSÉ

RÉCIT D'UN OUVRIER



Hier le jour tant désiré était arrivé !..... Je reçus mon livret. Mon patron me promit de me garder comme ouvrier et m'offrit quarante sous par jour pour commencer. J'acceptai avec reconnaissance, et ce fut une joie d'accourir aussitôt pour donner cette bonne nouvelle à ma famille ; je gravis l'escalier avec un battement de cœur.

"Te voilà heureux, me dit mon père, te voilà ouvrier. Maintenant que tu es maître de ta personne et de ta vie, fais-en bon usage, mon garçon. Tu n'en seras peut-être pas plus riche, mais tu pourras comme moi du moins donner à tes enfants le nom d'un honnête homme."

Ma mère me regardait de loin fixement avec émotion ; j'allai à elle et l'embrassai. Elle me rendit mes caresses en silence.

On ne me disait plus rien. Je me promenai dans la chambre, ne sachant que dire ni que faire.....

"Comment vont vos petites affaires ?" dis-je enfin.

"Tout doucement, répondit mon père ; quelques petits accommodages par ci par là, bien peu de choses ; de quoi manger, voilà tout."

"De quoi auriez-vous besoin en ce moment ?" ajoutai-je timidement.

On ne me répondit pas.

Ma mère se retourna, il me sembla que c'était pour essuyer ses yeux.

Mon père dit enfin :

"Ne t'inquiète pas, mon garçon : jusqu'ici le bon Dieu nous a envoyé ce qu'il fallait pour ne pas mourir de faim ni de froid ; il ne nous aban-

donnera pas maintenant ; songe plutôt à tes besoins, tu n'as plus de chemises ; l'hiver approche, et tu n'es pas vêtu."

"—Oh ! m'écriai-je, il s'agit bien de cela !"

Un regard de mon père coupa ma phrase et me fit baisser les yeux.

Un regard de ma mère me consola.

J'allai me placer auprès d'elle, devant une vieille commode qu'on avait mise à la place de mon lit, il y avait quatre ans, lorsque j'entraî en apprentissage.

"—Il faudra ôter cette commode dis-je à demi-voix.

"—Pourquoi ?" répondit ma mère.

"—Pour y mettre mon lit..... comme autrefois."

Ma mère m'embrassa.

Je m'en retournai chez mon patron en courant, le cœur léger et joyeux, et le reste du jour je fis retentir l'atelier de mes plus belles chansons.

On transporta mon lit chez mes parents, où je retournai chaque soir. Mêmes procédés de leur part, pas un mot sur l'emploi de mon futur salaire. J'étais libre encore, tout devait se décider le jour de la paye. Il arriva enfin.

Lorsqu'on me remit trois écus de six livres.—C'était la monnaie d'alors,—trois grosses pièces blanches toutes neuves, je les vis reluire dans ma main, lorsque je les senties en ma possession comme mon bien, ma propriété, mieux encore, le fruit de mon travail, le prix de quatre années de douleurs, de fatigues et de courage, l'étonnement, le bonheur brisaient ma poitrine, j'étais fou de joie...

Sans hésitation, je fis mon devoir. Je courus, dans un élan qui ne peut pas se rendre, à la demeure de mes parents, donner bien vite tout mon argent à ma mère et me jeter dans les bras de mon père, qui me serrait dans les siens en pleurant.

"—Tu ne sais pas dans quelle angoisse nous t'attendions, murmura-t-il en me pressant sur sa poitrine ; mon cher enfant, nous ne doutions pas de ton cœur et de ton affection ; mais à ton âge les passions sont si fortes, si cruelles, si dénaturées souvent ! Nous voyons tant de parents souffrir, abandonnés de leurs enfants, que nous tremblions pour toi malgré nous, mon enfant, non point pour nous, mais pour toi ; car, vois-tu, commencer par oublier son père et sa mère, c'est mal entrer dans la vie, et c'est attirer sur elle la malédiction de Dieu, mais tu ne nous as pas abandonnés, toi, mon cher enfant. Dieu, te bénira—Oh ! nous sommes bien heureux, nous avons élevé un honnête homme."

Et des larmes inondaient le visage de mon vieux père.

Ma mère me couvrait de baisers.

"—Si tu savais comme j'ai souffert depuis quinze jours ! répétait-elle ; combien j'ai pleuré ! combien j'ai prié pour toi ! mais tout est fini maintenant : tu nous aimes.....

Et ils m'embrassaient à la fois.

Vous comprenez qu'on oublie jamais de pareils moments. Leurs souvenirs retentissent dans toute la vie, pour nous consoler dans nos peines et nous conseiller aux jours d'épreuves. Combien il nous font aimer le travail, l'état qui nous les a donnés ! Gens du monde, gens de plaisirs, riches, heureux puissants de la terre, connaissez-vous ces bonheurs-là ? Oh ! non, ils sont la part du pauvre, la part de l'ouvrier. Béni soyez-vous, mon Dieu, car vous n'avez même ici bas, déshérité aucun de vos enfants !

UN OUVRIER.

SCIENCE DU MÉNAGE

Si les mères enseignaient à leurs filles à entretenir une plus haute idée de l'ouvrage de la maison, nous n'aurions pas tant de ménagères incapables ; malheureusement, si la mère suffit au contrôle de sa maison, elle préfère faire l'ouvrage plutôt que d'avoir le trouble d'enseigner à ses filles, oubliant que c'est une injustice envers ces dernières et envers elle-même, et elle ne peut pas plus négliger leur éducation classique. On devrait leur enseigner à comprendre que d'être une adepte dans l'art de tenir une maison, est une aussi grande qualité que la musique et le dessin ; non pas que je rabaisse

ces dernières connaissances, mais je considère la première égale, et il me semble singulier que les mères soient si aveuglées sur cette partie si essentielle de l'éducation de leurs filles.

Quand nous voyons tant de ménages malheureux, rendus ainsi par l'incapacité de leurs maîtresses, nos meilleurs instincts nous assurent que l'éducation de nos filles est absolument fautive. J'entendis une fois la fille d'un cultivateur dire à sa mère, la semaine précédant son mariage : "Je n'ai jamais fait un pain ou gâteau," et elle était âgée de 23 ans, et son prétendu était un cultivateur, et la mère était bien certaine que sa fille serait sa propre ménagère.

Mais même dans le cas de partager les soins du ménage avec des servantes, la direction en est préférable quand la maîtresse a une connaissance pratique de l'accomplissement des choses, et la longueur du temps nécessaire pour certains devoirs ; si elle a une connaissance de ces faits, elle n'en sera que meilleure et plus patiente.

Pendant que je crois que nos filles devraient être fortes dans chaque département de l'instruction, je pense aussi qu'on devrait leur enseigner la cuisine, en même temps que la tenue générale d'une maison, et cela avec une sollicitude égale, sinon plus grande.

RÉCRÉATIONS DE LA FAMILLE

No 218.—ANAGRAMME-DEVINETTE.

Le succès de l'éducation exige qu'une XXXXXXXX faute soit XXXXXXXX.

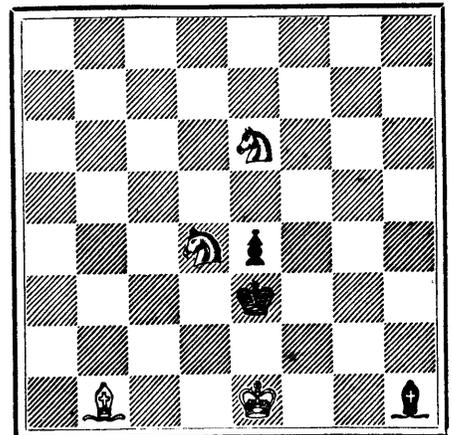
No 219.—CHARADE

Mon Premier, cher lecteur, garantit tes foyers ;
Et mon Second tes fruits, et mon Tout tes papiers.

No 220.—LES ÉCHECS

From "Souvenir Chess Board"

Noirs.—3 pièces



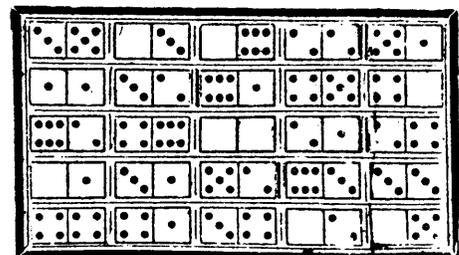
Blancs.—4 pièces.

Les Blancs jouent et font mat en 3 coups

SOLUTIONS :

No 216.—Le mot est : Char-pie

No 217.—Les Dominos placés dans l'ordre suivant forment un carré diabolique avec une somme constante 27 dans chaque ligne horizontale, verticale ou diagonale, et la somme des points dans les colonnes est alternativement 14 et 13. Voici le carré :

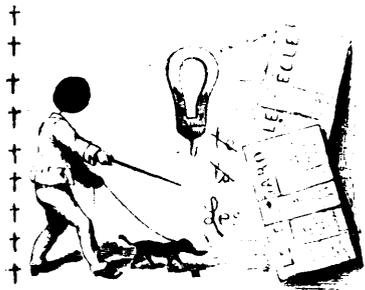


Des solutions justes nous ont été envoyées par MM. J. L., F. Bisson et N. Lamothe, de Montréal. Voici ce que nous écrit un correspondant : "Après un calcul précis de votre problème, j'en arrive à la conclusion exacte que le nombre de solutions égale le carré du nombre de dominos, c'est-à-dire 625 solutions toutes différentes."

ONT DEVINÉ :

Charade : Dame Louis Delorme, Montréal ; E. D. Gagnon, Montréal.

RÉBUS



EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS :

Qui compte sur les soutiers d'un mort long-temps va nu-pieds

CHOSSES ET AUTRES

—Un vieil avare résidant à Carrol, E. U., vient de se laisser mourir de faim, et on a trouvé \$18,000 cachées dans sa maison.

—Les demoiselles Fisher de Junata, Nebraska, sont engagées dans la culture de la soie, et elles ont maintenant 250,000 vers à soie en bonne condition.

—Sur les bords de la Seine, à Paris se trouvent cinquante barges à laver gigantesques, dont se servent l'année durant plus de 38,000 femmes laveuses.

—Un curé de village semonce un de ses paroissiens : "Auguste, ton plus grand ennemi c'est l'eau-de-vie." "Ah ! monsieur le curé, je vous y prends ; vous dites toujours en chaire que l'on doit aimer ses ennemis." "Oui, mais je ne dis pas de les avaler."

—Le millionnaire Mackay, disent les journaux de Paris, a meublé le cabinet à fumer de sa résidence, à New-York, d'une façon tout à fait nouvelle. Les murs sont tapissés de billets de banque de toutes les nations, artistiquement arrangés et montant jusqu'au plafond, le tout représentant une somme de \$20,000.

—Notre expérience nous prouve, dit un cultivateur, qu'il est avantageux de donner de la viande en nourriture aux volailles, principalement à celles qui pondent. Nous donnons tous nos déchets de table, et nos poules nous donnent autant d'œufs que nous pouvons raisonnablement désirer, plus qu'avant de leur donner de la viande.

—Une tinette de beurre qui était tombée accidentellement dans un puits, il y a cinquante ans, en fut retiré l'autre jour parfaitement sain et frais, quand on nettoya le puits. Maintenant, voici un homme qui raconte une pareille aventure arrivés à un panier d'œufs, excepté que les œufs n'étaient dans le puits que depuis vingt-cinq ans. Si ces histoires sont vraies, peut-être ça paierait-il de creuser un puits exprès pour y mettre le beurre et les œufs.

—Ceux qui arrosent les plantes avec de l'eau froide, sous le prétexte de les refroidir, se trompent grandement. L'eau froide nuit aux plantes. On doit toujours tirer l'eau d'avance et la laisser réchauffer au soleil avant que d'arroser les plantes. Ce n'est pas l'eau fraîche dont les plantes ont besoin, mais l'humidité. Ceux qui observent savent que les pluies froides ne font jamais autant de bien que les pluies chaudes.

—Il y a quelques années un cercle de Français éminents discutèrent cette question : — Quel langage un enfant parlerait-il naturellement s'il était laissé à lui-même ? On prédit vingt résultats différents. Pour en avoir le cœur net on se procura et on isola deux enfants avec une femme sourde et muette, qui vivait seule dans les Alpes, entourée de ses brebis et de ses volailles. A l'expiration de six années on amena les enfants et leur gardienne devant les savants, anxieux d'entendre le résultat. O surprise ! ces enfants ne pouvaient proférer une parole, mais imitaient à la perfection le chant du coq, le cacassement de la poule, et le bêlement de l'agneau.

Triade.—Trois choses doivent être aimées : le courage, la douceur et l'affection.
Trois choses doivent être admirées : la force de l'intelligence, la dignité et la grâce.
Trois choses doivent être haïes : la cruauté, l'arrogance et l'ingratitude.
Trois choses doivent être respectées : la religion, la justice et le dévouement.
Trois choses doivent être désirées : la santé, un esprit gai et des amis.
Trois choses doivent être agréables : la cordialité, la bonne humeur et la gaieté.
Trois choses doivent être redoutées : la flatterie, le puritanisme et une affection subite.
Trois choses doivent être évitées : la paresse, les manières inconvenantes et la loquacité.
Trois choses doivent être gouvernées : le tempérament, l'impulsion soudaine et la langue.
Trois choses doivent être prévues : la décadence, le changement et la mort.

REDUCTION EXTRAORDINAIRE POUR LE TEMPS DES VACANCES

La balance de toutes nos Marchandises d'été seront vendues à sacrifices

SYNDICAT CANADIEN,

DUPUIS, DUPUIS & CIE,
Coin des Rue Sainte-Catherine et Amherst,
A LA BOULE D'OR

"JOHNSTON'S FLUID BEEF."

SOUVENIR

Nos lecteurs savent qu'il n'y a pas de meilleurs souvenirs de famille que le portrait de nos chers défunts. C'est une seconde mémoire du cœur que l'on met sous les yeux de nos parents et amis. Nous leur présentons donc aujourd'hui un artiste de grand talent,

MONSIEUR HENRI LARIN,

NO 18, RUE SAINT-LAURENT, MONTREAL

LE MONDE ILLUSTRÉ,
28 ET 30, RUE SAINT-GABRIEL

ABONNEMENTS :

Un an..... \$3.00
Six mois..... 1.50
Quatre mois..... 1.00

PAYABLE D'AVANCE

ANNONCES

PAR LIGNE NONPAREIL :

Première insertion..... 10 cents
Insertions subséquentes..... 5 "
A longs termes..... Conditions spéciales.

Un numéro, spécimen envoyé gratis sur demande

LESAGE & AMIOT,
Ingénieurs Civils et Sanitaires,

ARCHITECTES, MESUREURS, EVALUATEURS,
SOLLICITEURS DE PATENTES

ET AGENTS D'IMMEUBLES,

No. 62, Rue Saint-Jacques,

MONTREAL.

RIVET & PICOTTE
Fabricants et importateurs de
CHAPEAUX ET FOURRURES

88—RUE SAINT-LAURENT—88

MONTREAL

CLODOMIR RIVET PIERRE PICOTTE

MAGASIN DE L'UNION,

No 19, rue Saint-Laurent, 19

Chapeaux de toutes sortes, depuis 25 cents jusqu'à \$3.00.
PULL OVER faits sur commandes à 21 heures d'avis.

CAZENEUVE ARCHAMBAULT,
Gérant.

GALLERIE PHOTOGRAPHIQUE

L. A. LOISELLE & CIE.,
ARTISTES PHOTOGRAPHES

Coin des rues Ste Catherine et Saint-André
Montréal

Entrée de la galerie : No 61, rue St-André

Liste des prix de I. MARTIAL, photographe, coin des rues Saint-Laurent et La-gauchetière. Cabinet : \$1.50 la douzaine ; Cartes de Visites : 75 centims la douzaine. Une visite est sollicitée.

VICTOR ROY
ARCHITECTE

No 26, rue Saint-Jacques, Montréal

ST-LEON WATER COMPANY

E. Massicotte & Frère, seuls Agents,
217, RUE ST-ELIZABETH

Ordres reçus par le Téléphone, No 810 A. Cette eau peut être prise à jeun pour la consommation et après les repas pour la dyspepsie. Elle est infallible.

DIGNE D'ENCOURAGEMENT

C'est vraiment extraordinaire l'augmentation des affaires de la maison David Lanthier et la grande réduction des marchandises. Jugez-en par vous-mêmes en faisant une visite chez

DAVID LANTHIER,

1489, Rue Notre-Dame,

ENSEIGNE DE LA BOULE VERTE

DR JOS. G. A. GENDREAU,
CHIRURGIEN-DENTISTE

Le Dr Gendreau, dentiste, autrefois de la rue Sainte-Catherine, désire informer sa clientèle qu'il vient de transporter son bureau au No 134, rue Saint-Laurent (porte voisine de chez M. le Dr Lachapelle).

DR F. X. SEERS, L.D.S.
CHIRURGIEN-DENTISTE

NO 387, RUE CRAIG, MONTREAL

Dents extraites sans douleurs, dents plombées en or, argent, etc. Dentiers fait sur commande à court délai.

LE VOLEUR. journal artistique, littéraire et d'actualité, 59e année d'existence. Ce journal, essentiellement destiné à la famille, reproduit les meilleurs romans français parmi ceux qui peuvent être lus par tous, des articles d'actualités sur les hommes marquants contemporains, et sur les événements du jour une chronique spirituelle sur les faits de la semaine, et enfin un article de mode pour les mères de famille. Le Voleur paraît toutes les semaines, à Paris, 18, rue de l'ancienne-Comédie.

ILLUSTRATED SPORTING WORLD, journal illustré, publié à New-York, contenant 8 pages de texte et 8 pages de gravures. Prix d'abonnement : un an, \$4 ; six mois, \$2 ; trois mois, \$1. S'adresser au No 342, Pearl Street, New-York.

MAGASIN PITTORESQUE Paraissant le 1er et le 15 de chaque mois. Rédacteur en chef : M. Edouard Charton, Bureaux : 29, Quai des Grands-Augustins, à Paris (France). Abonnements pour 1886 : Paris, 10 francs, départements, 12 fr., Union postale, 13 fr.



J. M. FORTIER

—DE LA—

Fabrique de Cigares

"CREME DE LA CREME"

Choisit les plus fins tabacs de la Havane, de sa dernière importation, pour fabriquer le

CANVAS BACK

"PETIT BOUQUET,"

LE CIGARE DU JOUR

NOISY BOYS

Est un Cigare de 10 cts vendu pour 5 Cents

A vendre chez tous les marchands de première classe. Essaye

La Cie de Lithographie et d'Imprimerie

GEBHARDT-BERTHIAUME,

No 30, Rue St-Gabriel, Montréal

Impressions de toutes sortes en lithographie et en typographie exécutées avec soin sous le plus court délai.

Pancartes, Cartes d'affaires, Programmes, Lettres Funéraires, Circularaires, Affiches, etc. Factums imprimés promptement et à bas prix.

TOUJOURS EN MAINS :

Blancs pour avocats, notaires et pour les municipalités. Etiquettes pour épiciers, droguistes, etc.

AGENTS DEMANDES

ON demande des Agents pour le MONDE ILLUSTRÉ dans chaque ville et village du Canada et des Etats-Unis. Une commission libérale sera donnée à tous ceux qui, par leurs efforts, augmenteront la circulation de ce beau journal de famille. Un numéro spécimen sera envoyé gratis sur demande. S'adresser à BERTHIAUME & SABOURIN, 30, Saint-Gabriel, Montréal.

FRANK LESLIE'S ILLUSTRATED, journal illustré, publié à New-York, contient 8 pages de texte et 8 pages de gravures. Prix d'abonnement : un an, \$4 ; six mois, \$2. S'adresser aux Nos. 53 et 55, Park Place, New-York Etats-Unis.

LE MONDE ILLUSTRÉ est publié par Berthiaume & Sabourin, éditeurs-proprétaires. Bureau : rue Saint-Gabriel, No 30 Montréal.

FEUILLETON DU "MONDE ILLUSTRÉ"

Montréal, 28 août 1886

LES
DEUX SŒURS

TROISIÈME PARTIE—(Suite)

DANS la bouche d'une belle fille comme vous, Georgette, voilà une question un peu naïve. Ce que je vous veux ? Vous regarder, vous contempler, vous admirer, comme je le fais en ce moment, car vous êtes charmante, Georgette, et votre teint animé, votre regard étincelant vous rendent plus ravissante encore. Puis je veux vous dire et vous répéter que vos yeux superbes m'ont rendu fou, que je vous aime, que je vous adore !

—Moi, je vous hais, je vous abhorre, je vous l'ai déjà dit ! s'écria la jeune fille. Et maintenant que vous vous êtes rendu coupable d'une ignoble lâcheté, ce n'est plus seulement du mépris que vous m'inspirez, c'est du dégoût !

—Ça, ce sont des mots, fit-il en riant jaune ; mais, sortant d'une aussi jolie bouche, ils sont adorables.

—Mais vous n'avez donc rien dans le cœur, rien dans l'âme ! exclama-t-elle.

—Rien que mon immense amour pour vous, qui me dévore.

La jeune fille eut peur, et instinctivement son regard chercha une issue par où elle pourrait s'enfuir.

—Ma toute belle, dit Hector d'une voix railleuse, vous êtes ma prisonnière, il faut en prendre votre parti.

La jeune fille comprit qu'elle était à la discrétion du misérable. Elle jeta encore autour d'elle un regard éperdu, puis elle murmura :

—Oh ! je suis perdue, perdue !

M. Hector entendit, et un affreux sourire crispa ses lèvres.

—Allons, ma belle Georgette, dit-il, soyez donc raisonnable et douce et gentille comme d'habitude. Alors, nous pourrions causer comme deux amis. Croyez-moi, vos petites colères n'ont rien qui m'effrayent, elles me procurent, au contraire, un plaisir tout nouveau pour moi.

—Georgette avait repris sa fière attitude et le couvrait de son regard plein de mépris.

—Si je vous aime comme un insensé, poursuivit-il, ce n'est pas de ma faute... Pourquoi êtes-vous si jolie... Après tout, je n'ai que de bonnes intentions ; si je veux que vous m'aimiez, c'est pour vous faire sortir de la misère, pour que vous n'usiez pas votre jeunesse et votre santé à un labeur ingrat, c'est pour vous donner la richesse et vous faire un sort heureux.

—Vos paroles ne me surprennent point, riposta Georgette indignée ; après votre conduite odieuse et lâche, vous ne pouviez manquer de m'insulter ! Ah ! la bave d'un crapaud m'inspirerait moins de dégoût que vos horribles paroles ! Est-ce que je vous demande quelque chose, moi ? Je ne suis qu'une pauvre fille sans famille, sans amis, mais j'ai dans mon cœur des sentiments qui me défendent

contre vous ; une pauvre fille comme moi ne craint rien d'un misérable tel que vous ! Mais j'ai vraiment honte de vous répondre... Encore une fois, monsieur, faites moi sortir de cette maison.

—Vous devriez comprendre, ma mignonne, que vous n'êtes pas ici pour que je vous laisse partir ainsi.

Georgette se jeta sur la porte et la secoua de toutes ses forces. Mais elle était solide sur ses gonds et bien fermée.

—Vous êtes en cage, ma jolie colombe, dit la voix railleuse de M. Hector.

Et il se mit à rire.

La jeune fille se retourna et le souffleta avec ces mots prononcés d'un ton de mépris écrasant :

—Lâche ! lâche !

M. Hector ne parut nullement impressionné. Cependant les traits de son visage se contractèrent, un double éclair jaillit de ses yeux verts, ses narines se gonflèrent et son hideux sourire reparut sur ses lèvres.

—En vérité, dit-il sourdement, vous me faites

comme si la respiration allait lui manquer. Déjà le sang battait ses tempes et bourdonnait dans ses oreilles. Elle sentait, la pauvre enfant, que ses forces s'épuisaient et qu'elle allait fatalement succomber dans cette lutte inégale. Elle se vit perdue et son corps eut un frémissement d'horreur.

Alors, de toutes ses forces elle se mit à crier et à appeler au secours.

Au même moment, la voix affolée de la Paumelle retentit dans la maison. M. Hector entendit ces mots : "La police !" La façon dont ils étaient jetés leur donnait cette signification : "Sauve qui peut !"

M. Hector se jeta brusquement en arrière et devint livide de terreur...

Des pas lourds résonnèrent sur les dalles du corridor et une voix d'homme prononça ces paroles avec autorité.

—Allons, vite, bâillonnez cette femme pour l'empêcher de crier.

M. Hector comprit qu'il n'était pas trop tôt de songer à sa sûreté en prenant la fuite. Dans sa

frayeur, il avait complètement oublié Georgette, qui, les mains tendues vers le ciel, remerciait dans son cœur ses sauveurs inconnus.

M. Hector s'élança vers la fenêtre, l'ouvrit, enfonça les persiennes d'un coup d'épaule, sauta dans le jardin et se sauva à travers les massifs en rasant le mur de la clôture.

Heureuse d'être délivrée de son ennemi, Georgette attendait, calme, le regard plein de reconnaissance, presque souriante.

Elle entendit ouvrir une porte, puis marcher dans la chambre voisine.

—Ah ! voilà la jeune fille endormie, dit la voix qui avait ordonné un instant auparavant de bâillonner la dame Paumelle.

Celle-ci, après avoir enfermé Georgette, était rentrée dans la salle à manger en murmurant :

—Maintenant, qu'il s'arrange comme il l'entendra.

Alors elle appela sa servante ; à elles deux, elles enlevèrent Albertine et la portèrent dans l'autre chambre du rez-de-chaussée où elles la couchèrent sur une chaise longue.

Cela fait, la Paumelle entra dans la salle à manger et la servante retourna à sa cuisine.

C'est à ce moment que des agents de la police de sûreté, dirigés par un chef d'escouade pénétraient mystérieusement dans le jardin, faisant le moins de bruit possible. Mais si la vue de la dame Paumelle n'était pas excellente, elle avait l'ouïe extrêmement fine.

Elle entendit un bruit léger qui lui parut insolite. Elle rappela sa servante et lui ordonna d'aller jeter un coup d'œil dans le jardin. La grêlée n'avait pas fait six pas hors de la maison lorsque deux agents se jetèrent sur elle.

Un cri prévint la Paumelle que quelque chose d'extraordinaire se passait dans le jardin. Elle se leva précipitamment pour aller voir elle-même. Dans le corridor, elle se trouva en face des agents, qui se précipitaient dans la maison.

Le lecteur sait ce qui s'était passé ensuite.

Comme nous l'avons dit, Georgette attendait. Elle s'était approchée de la porte, qui avait été fermée par la Paumelle, espérant qu'elle allait s'ouvrir devant elle.

On marchait toujours dans la pièce à côté.

Elle entendit encore la voix qui disait :



Bondissant comme un tigre, il se précipita sur elle et ses bras nerveux l'entourèrent.—Page 73, col. 2.

jouer ici un rôle ridicule. Puisque je ne peux vous faire entendre raison, en vous parlant avec douceur, je vais employer un autre moyen pour vous convaincre. Je ne pensais pas en venir là, mais c'est vous qui l'avez voulu.

Bondissant comme un tigre, il se précipita sur elle, et ses bras nerveux l'entourèrent ainsi qu'un cercle de fer.

Georgette poussa un grand cri mêlé d'épouvante et d'horreur. Elle rejeta son buste en arrière, et de ses mains faibles et délicates, elle repoussa le misérable.

—Oh ! tu as beau te débattre et te roidir, disait l'odieux personnage entre ses dents, tu ne m'échapperas pas... Quand on ne me donne pas ce que je veux, je le prends.

La jeune fille faisait des efforts inouïs pour se dégager de la formidable étreinte ; elle haletait

—Nous en tenons deux, mais il nous faut les deux autres, ne les laissons pas échapper.

Presque aussitôt, au lieu de voir s'ouvrir la porte près de laquelle elle se trouvait, c'est par une autre porte qu'elle n'avait pas remarquée, et qui établissait une communication entre les deux pièces, que les agents firent irruption dans la seconde chambre.

XX

Deux des agents étaient armés de revolvers, un autre portait une torche.

Georgette s'élança vers eux en criant :

—Ah ! sauvez-moi ! sauvez-moi !

—Voilà la femme, dit l'inspecteur de police ; mais l'homme, où est-il ?

—Voyez cette fenêtre ouverte, répondit un agent, il vient de s'enfuir par là.

—Ah ! le gredin, est-ce qu'il nous échapperait ! Vous, Ripart, continua-t-il, s'adressant à un agent, gardez à vue cette misérable fille.

Et, suivi de deux autres agents, il s'élança par la fenêtre à la poursuite du fuyard.

Georgette n'avait probablement pas compris que l'ordre donné à Ripart la concernait, car elle s'approcha de lui et d'une voix suppliante, les mains jointes, lui dit :

—J'étouffe ici ; je vous en prie, monsieur, faites-moi sortir de cette maison.

—Vous, taisez-vous, répondit l'agent d'une voix rude, en accompagnant ses paroles d'un regard dur et plein de mépris.

—Mais je n'ai rien fait de mal, s'écria Georgette effrayée, pourquoi me parlez-vous ainsi ?

L'agent haussa les épaules en murmurant :

—On en pince dix, vingt, trente, et c'est toujours la même chanson.

—Ah ! reprit Georgette, je ne veux pas rester ici une minute de plus.

Et elle marcha vers la porte ouverte. Mais l'agent lui barra le passage et la repoussa avec une certaine violence.

—Ah ! ça, vous, fit-il, est-ce que, pour vous mettre à l'ordre il va falloir vous lier les jambes et les bras ?

Georgette le regarda avec effarement.

—Monsieur, reprit-elle d'une voix tremblante, pourquoi ne voulez-vous pas me laisser partir ?

—Décidément, elle est pompée, celle-là, fit l'agent avec un sourire narquois.

La jeune fille ne comprenait pas encore ; mais elle sentait naître en elle une profonde inquiétude.

—Monsieur, reprit-elle, dites-moi ce qu'on veut faire de moi.

—Par exemple, s'il y en a à qui on ne peut pas arracher une parole, celle-ci bavarde pour dix, grommela Ripart.

Il reprit à haute voix :

—Je m'étonne que vous n'avez pas compris déjà qu'on veut vous garder.

—Me garder !

—Oh ! cet air de surprise est superbe.

—Est-ce qu'on me gardera longtemps ?

—Ça, c'est pas mon affaire ; mais vous en aurez au moins pour six mois.

—Mon Dieu, mon Dieu ! mais je ne comprends pas, monsieur, je ne comprends pas !

—Naturellement, ricana Ripart.

Tout à coup elle entrevit la vérité.

—En prison ! exclama-t-elle, en prison, moi !...

—Voilà ! fit Ripart, toujours railleur, quelques mois à Saint-Lazare vous donneront le temps de réfléchir.

—Mais qu'ai-je donc fait, mon Dieu, qu'ai-je donc fait ?... reprit la jeune fille avec terreur.

—Bon, voilà que ça recommence, murmura l'agent ; elles sont toutes ainsi, on croirait à les entendre qu'on pourrait leur donner le bon Dieu sans confession.

—Mais non, s'écria Georgette éperdue, cela ne se peut pas... Je sais bien que je n'aurais pas dû venir ici, mais je suis innocente... Ce que vous venez de dire, c'est pour m'effrayer, n'est-ce pas, monsieur ? Oh ! dites-moi que vous avez voulu me faire peur ! Vous devez bien voir que je ne suis pas coupable... Oui, oui, vous avez voulu m'éprouver. Tout à l'heure, vous me laisserez partir, je pourrai retourner chez moi.

—Ma petite répondit Ripart, je veux bien encore vous dire ceci : Tenez-vous tranquille et taisez-vous ; c'est ce que vous avez de mieux à faire dans

votre intérêt. Quand nous arrêtons un voleur ou une de vos pareilles, nous ne nous occupons pas de savoir s'ils sont plus ou moins coupables ; ça, causerez avec M. le commissaire de police.

Georgette était atterrée. Elle fit entendre une plainte étouffée, se laissa tomber sur un siège et cacha son visage dans ses mains.

Pendant ce temps, l'inspecteur de police et ses hommes fouillaient le jardin dans tous les coins ; ils visitèrent jusqu'aux plus petits buissons. Mais leurs recherches furent vaines : M. Hector avait disparu.

Aiguillonné par la peur de tomber entre les mains des agents, il avait grimpé sur un arbre et, d'une branche, il s'était élançé par-dessus le mur dans un autre jardin, au risque de se casser les jambes. Mais la chute avait été heureuse. Il franchit ensuite une haie, escalada un second mur et se trouva dans une ruelle parallèle à la rue Vaugelas.

Alors, il respira, en se disant qu'il était maintenant hors d'atteinte. Toutefois, comme il pouvait encore rencontrer des policiers, il s'éloigna en se donnant l'allure d'un honnête habitant du quartier, qui vient de faire une visite et qui se dispose à rentrer tranquillement chez lui.

Quand les agents rentrèrent dans la maison, l'inspecteur était de fort mauvaise humeur. Certes, il avait le droit de ne pas être content.

En les entendant revenir, Georgette s'était levée.

—Monsieur, dit-elle à l'inspecteur craintivement et de sa douce voix, veuillez m'écouter, je vais vous expliquer...

—Silence ! l'interrompit-il brusquement et avec colère, en lui lançant de travers un regard terrible.

La pauvre Georgette se mit à trembler très fort.

—Nous n'avons plus rien à faire ici maintenant, reprit l'inspecteur. Ripart, emmenez cette coquine.

L'agent saisit la jeune fille par le bras.

Elle se rejeta en arrière avec épouvante, comme si elle venait d'être mordue par un reptile.

—Non, s'écria-t-elle en frissonnant et les yeux pleins de larmes, je ne veux pas, je ne veux pas !

—Hein ! de la résistance, dit l'inspecteur. Ripart faites la marcher, et si elle regimbe, traînez-la.

Georgette fut emmenée. Elle sortit de la maison en même temps que la Paumelle et sa servante tenues également par des agents.

Sur l'ordre de l'inspecteur, un autre agent prit Albertine endormie dans ses bras et la transporta dans un fiacre, qui attendait rue Vaugelas devant la petite porte d'entrée.

L'ayant placée le mieux qu'il put sur un des coussins de la voiture, l'agent referma la portière, monta sur le siège à côté du cocher, et le fiacre roula bruyamment sur le pavé.

A l'angle de la rue, la voiture passa près des agents qui conduisaient au poste Georgette, la dame Paumelle et la servante grêlée.

Georgette pleurait et sanglotait à émuvoir des cœurs de roche : mais, constamment à la recherche des malfaiteurs et des déclassés en rébellion contre les lois, les agents de police n'ont pas le temps d'être sensibles.

Malgré ses gémissements, ses supplications, Georgette dut entrer avec les deux femmes dans la prison du poste.

Un sergent de ville, ayant une lampe à la main, leur montra d'un côté un banc, de l'autre une vieille pailleuse en leur disant :

—Pour vous asseoir, pour vous coucher, si cela vous plaît ; voilà.

Il se retira, ferma la porte et les prisonnières se trouverent dans une complète obscurité.

Pour éviter le contact des deux femmes, Georgette s'éloigna d'elles en marchant à tâtons le long de la muraille. Elle s'arrêta dans un angle de la pièce et s'y blottit, le dos appuyé au mur.

Pendant ce temps, la dame Paumelle et la grêlée, qui portait le nom de Victoire, s'étaient assises sur un banc. Au bout d'un instant, elles se mirent à causer tout bas.

—Toute la journée j'ai été inquiète et mal à mon aise, dit la Paumelle ; c'était le pressentiment de ce qui nous arrive.

—Voilà un grand malheur, répliqua Victoire, et j'ai peur, madame.

—Nous verrons ; on tâchera de se retirer pour le mieux de ce mauvais pas. Sont-ils assez bêtes, ces agents de police ; ils ne se doutent même pas

qu'ils ont fait une bétise en arrêtant cette petite péronnelle. Quelqu'un nous a vendus, c'est sûr, car la police savait d'avance le beau plan inventé par cet imbécile d'Hector, qui n'a d'autre mérite que celui d'être riche. Grâce à moi, il a eu le temps de se sauver. Ce n'est certainement pas par dévouement que je l'ai prévenu ; mais j'ai compris tout de suite que s'il était arrêté nous serions plus sérieusement compromises. Pour se disculper et faire retomber sur les autres tout le poids des sottises qu'ils font, ces hommes-là sont capables de toutes les lâchetés.

—Je sais bien que la petite parlera, mais j'ai une langue aussi. Elle ne dira pas un mot que je ne réponde : "C'est un mensonge !" L'erreur commise par les agents peut nous servir si je sais adroitement en profiter. Tant pis pour cette sainte nitouche, qui ne fait que pleurnicher et crier : "Ayez pitié de moi !" D'ailleurs, elle est la cause de tout. Il y a encore l'autre, qu'en ont-ils fait ?

—Ils l'ont emmenée dans une voiture, dit la servante.

—Je le sais bien ; mais cela ne m'apprend rien, et je ne suis pas sans inquiétude de ce côté. Enfin il faut attendre, avoir de la prudence et se tenir constamment sur la défensive. Quant à toi, Victoire, demain, devant le commissaire, tu joueras le rôle d'idiote ; tu m'entends bien ?

—Oui, madame.

—Cela te sera facile. Tu ne dois rien dire, être muette, autrement le commissaire de police t'entortillerait et te ferait lui raconter ce qu'il ne doit pas savoir. A toutes les questions qu'il t'adressera, tu ne répondras que ces seuls mots avec un air hébété : "Je ne sais pas." Tu as bien compris ?

Toujours cela : "Je ne sais pas." De cette façon tu ne te compromettras point, ni moi non plus.

—J'ai compris, madame, soyez tranquille, répondit Victoire.

La Paumelle, n'ayant plus rien à dire, se mit à réfléchir. Elle demandait à son imagination de lui fournir les moyens de se défendre et de s'échapper des mains de la justice sans trop de déchirures.

La servante s'était endormie sur le banc et ronflait comme un sapeur.

Georgette continuait à pleurer, à se désoler. Elle se livrait aussi, de son côté, à de douloureuses réflexions, mais il ne lui vint pas à l'idée que les agents de police l'avaient arrêtée, la prenant pour Albertine.

Le lendemain matin, à huit heures, la porte de la prison s'ouvrit toute grande.

—Venez, dit aux prisonnières un brigadier de sergents de ville.

La dame Paumelle et Victoire étaient déjà debout.

Georgette resta immobile dans le coin où fatiguée de se tenir sur ses jambes, elle s'était accroupie. Il fallut qu'un sergent de ville allât lui prendre le bras pour la forcer à se lever. Elle marcha en chancelant, ses jambes brisées fléchissaient. Elle serait tombée, si le sergent de ville, la prenant sous le bras, ne l'eût soutenue.

Si elle se fût alors regardée dans une glace, la pauvre enfant se serait fait peur à elle-même, tellement sa figure était pâle, ses yeux battus, ses joues creusées, ses traits décomposés.

On les fit sortir du poste et le brigadier et deux de ses hommes les menèrent chez le commissaire de police, qui les attendait.

Deux hommes se trouvaient avec le magistrat ; l'un était son secrétaire ; l'autre, que Georgette reconnut, était l'inspecteur de police qui avait donné l'ordre de l'arrêter.

L'inspecteur venait probablement de rendre compte au commissaire de son expédition de la nuit. Du reste, il avait eu le temps de rédiger un rapport assez étendu, lequel était placé sur le bureau, devant le magistrat, dont l'air sévère fit passer un frisson de terreur dans tous les membres de Georgette.

—Ayant jeté sur chacune des prévenues un regard pénétrant, comme s'il eût voulu scruter leurs pensées, le commissaire se tourna brusquement vers la dame Paumelle.

—Comment vous appelez-vous ? lui demanda-t-il.

—Madame Paumelle.

—Êtes-vous mariée ?

—Je suis veuve.

—Il y a deux ans que vous demeurez rue Vaugelas, quels sont vos moyens d'existence ?

—Oh ! j'ai une vie des plus simples, des plus modestes, monsieur le commissaire ; je suis très économe et je m'arrange de manière à ce que mes petites rentes me suffisent.

—Ainsi, vous êtes rentière ? Soit, nous saurons plus tard si vous dites la vérité. Quoi qu'il en soit, ce n'est pas pour y vivre tranquillement et honnêtement de vos petites rentes, que vous avez loué la maison de la rue Vaugelas, où vous demeurez actuellement.

—Monsieur le commissaire, je vous jure...

—Ne jurez rien, l'interrompit-il sévèrement ; j'ai sur votre personne de nombreux renseignements, qui m'ont suffisamment édifié sur votre conduite. Il y a déjà six mois que votre maison et vous-même vous êtes surveillées.

La Paumelle ne put s'empêcher de tressaillir, et elle eut une légère contraction des traits du visage.

—Vous aimez la société, continua le magistrat ; vous recevez souvent nombreuse et joyeuse compagnie. On a le droit de supposer que vous donnez des fêtes et qu'on s'assied chez vous à des festins. Nous sommes déjà loin de cette économie qui vous permet de vivre de vos petites rentes, et de votre vie simple et modeste. Les perquisitions faites hier soir à votre domicile ont fait découvrir plusieurs tables de jeu et un nombre considérable de cartes à jouer, ce qui indique que votre maison se transforme volontiers en une sorte de tripot, dont vous êtes la directrice.

Après un moment de silence, il reprit :

—Une enquête sérieuse et complète nous apprendra ce que vous avez été et ce que vous êtes réellement. Pour le moment, je n'ai à m'occuper que des faits qui ont motivé votre arrestation. Hier soir, vous avez reçu chez vous deux jeunes filles, vous leur avez offert à dîner.

—Oui, monsieur.

—Dans quel but ces jeunes filles sont-elles venues chez vous ?

—Pour dîner, monsieur le commissaire, et passer la soirée avec moi.

—Est-ce que vous les connaissez ?

—Certainement ; ce sont des ouvrières, et je les connais depuis longtemps.

Georgette, qui tenait sa tête baissée, la releva. —Monsieur le commissaire, dit-elle, cette femme ne dit pas la vérité ; je ne la connais pas et elle m'a vue hier pour la première fois.

—Voilà une audace qui me confond ! s'écria la Paumelle. Monsieur le commissaire, cette demoiselle est venue cinq ou six fois chez moi.

—Oh ! fit Georgette stupéfiée.

—Je vous interrogerai à votre tour, lui dit le magistrat, alors vous répondrez ; jusque-là, veuillez garder le silence.

—Je ne sais pas, vraiment, pourquoi elle prétend ne pas me connaître, dit la Paumelle.

—Nous l'apprendrons tout à l'heure, répliqua le commissaire. Persistez-vous à dire que vous aviez invité les jeunes filles à venir dîner et passer la soirée avec vous ?

—Oui, monsieur.

—Pourquoi lorsque les agents se sont présentés, l'une d'elles était-elle endormie ?

—Elle a bu un peu trop, elle s'est grisée.

—Vous dites cela ? Eh bien, moi, je vous réponds que vous l'avez endormie en lui faisant boire un narcotique.

La Paumelle eut un geste de dénégation énergique.

—Oui, reprit le magistrat, vous lui avez fait prendre un narcotique, que contenait cette petite fiole, qu'un agent a retirée hier soir de votre poche.

Et il montrait à la Paumelle la fiole que jusque-là, il avait tenue cachée sous des papiers.

Celle-ci blêmit et perdit subitement la moitié de son assurance.

—Vous devez voir qu'il est inutile de mentir, poursuivit le commissaire d'un ton sévère ; c'est un piège qui était tendu à cette jeune fille ; elle est tombée dans un guet-apens.

—Cela n'est pas, monsieur, c'est une pure invention !

—Vous avez l'audace de nier ?

—Je nie, je jure que cela est faux !

—C'est un parti pris, murmura le magistrat ; heureusement, nous savons à quoi nous en tenir.

Il tourna le dos à la dame Paumelle et s'adressant à la grêlée :

—Comment vous appelez-vous ? demanda-t-il.

Victoire n'avait pas oublié la recommandation de sa maîtresse ; elle écarquilla les yeux, ouvrit la bouche, laissant pendre sa lèvre inférieure, et se donna la figure la plus grotesque qu'on pût voir. Comme elle ne répondait pas, le commissaire renouvela sa question.

—Hé, je ne sais pas, fit-elle d'un air bête.

—Ah ! vous ne savez pas votre nom ? C'est plus que bizarre. Quel âge avez-vous ?

—Je ne sais pas.

—Où êtes-vous née ?

—Je ne sais pas.

—Depuis combien de temps êtes-vous à Paris ?

—Je ne sais pas.

—Vous êtes domestique chez madame Paumelle ?

—Je ne sais pas.

—Ah ! vous ne savez même pas ce que vous êtes, fit le commissaire, les sourcils froncés. Eh bien ! dites-moi ce qui s'est passé hier soir chez madame Paumelle.

—Je ne sais pas.

—Vous étiez là, cependant ; vous avez entendu quelque chose.

—Je ne sais pas.

—C'est bien, dit froidement le magistrat, je suis satisfait. Votre maîtresse vous a fait la leçon ; votre réponse unique entre probablement dans son système de défense. Mais nous ne tarderons pas à savoir si vous êtes aussi stupide que vous voulez nous le faire croire.

C'était le tour de Georgette d'être interrogée. Comme aux autres, le commissaire de police commença par lui demander son nom.

—Je m'appelle Georgette, répondit-elle.

—Vous vous appelez Georgette ? fit le magistrat avec surprise.

—Oui, monsieur.

Le commissaire se mit à remuer des papiers épars sur son bureau et en trouva un qu'il parcourut rapidement des yeux.

—J'étais sûr d'avance de ne pas me tromper, murmura-t-il.

Puis, s'adressant de nouveau à Georgette :

—Vous ne vous appelez pas Georgette, lui dit-il brusquement, vous vous nommez Albertine.

—Oui, monsieur le commissaire, déclara la Paumelle, elle se nomme Albertine.

Le magistrat lui lança un regard terrible en disant :

—Je vous ordonne de vous taire.

—Monsieur le commissaire, reprit Georgette d'une voix tremblante, cette femme vous trompe, je ne sais pourquoi. Je ne suis pas Albertine, monsieur le commissaire, je suis Georgette !

Le magistrat réfléchit un instant. Puis secouant la tête :

—Ah ça ! dit-il avec un commencement d'impatience, est-ce que vous avez reçu aussi, dans un but quelconque, que je ne saisis pas bien, un mot d'ordre de la dame Paumelle ? Vous êtes jeune, et je crois devoir vous prévenir, dans votre intérêt, qu'il est fort dangereux de chercher à égarer la justice. Vous êtes suffisamment coupable déjà, sans que vous aggraviez encore votre situation en ne me disant pas toute la vérité.

—Mais, monsieur, pourquoi mentirais-je ? répliqua la jeune fille. On m'a arrêtée, j'ai passé la nuit dans un cachot et maintenant je suis devant vous sans que je sache encore pourquoi. Vous croyez que je mens en vous disant que je m'appelle Georgette ; je ne sais plus que dire. J'ai la tête troublée, je n'ai plus une pensée ; à chaque instant il me semble que je vais me trouver mal.

—Vous persistez donc à vous donner le nom de Georgette ?

—Mais c'est le mien, monsieur, c'est le mien !

—Jeune fille, vous vous nommez Albertine, répliqua le commissaire d'une voix courroucée.

Georgette voulut protester encore ; mais un sanglot qu'elle ne put retenir lui coupa la voix et elle se mit à fondre en larmes.

Le magistrat poursuivit :

—Vous avez pour amie cette Georgette, dont vous prenez le nom en ce moment. Quand je dis que vous êtes son amie, je me trompe, car vous n'avez pour elle qu'une fausse amitié. Vous avez joué près d'elle le rôle d'une amie sincère afin de

capoter sa confiance pour l'attirer plus facilement dans le piège de la nuit dernière. Vous en avez fait l'objet d'un marché infâme et elle a failli être votre victime.

—Vous êtes ouvrière ? C'est possible. Mais vous ne travaillez pas. Une ouvrière laborieuse, et celle-là est toujours honnête, ne songe pas à se faire donner des bijoux, en livrant une amie ; elle n'a pas le temps de conspirer, avec un M. Hector quelconque, contre la vertu de ses camarades.

—Oui, si vous avez été une ouvrière, vous ne l'êtes plus. Vous avez cherché le plaisir, vous n'avez pas vu la honte. Aujourd'hui, vous êtes ici sous le coup d'une accusation grave ; dans quelques jours vous serez devant les juges : voilà où mène fatalement l'inconduite.

—C'est à la Tour Solférino que vous avez conclu avec M. Hector le marché qui devait lui livrer mademoiselle Georgette ; vous voyez que je suis bien renseigné. Vous avez l'habitude de fréquenter les bals publics ?

—Monsieur le commissaire, répondit la jeune fille, la voix pleine de larmes, il y aura bientôt un an que je suis à Paris et je n'ai jamais mis le pied dans un bal.

—Oh ! je sais bien que vous n'avouerez rien ; cela a été convenu d'avance, vous imitez la dame Paumelle, votre complice. Eh bien, je vous l'ai déjà dit et je vous le répète, vous aggravez votre situation, votre système ne vaut rien.

—Monsieur le commissaire, dit Georgette en faisant deux pas vers lui, vos paroles viennent de m'apprendre beaucoup de choses que j'ignorais, et je sais enfin pourquoi l'on m'a arrêtée. Messieurs les agents m'ont prise pour Albertine, cette fausse amie qui me voulait tant de mal. Monsieur le commissaire, c'est moi qui suis Georgette.

Cette fois, la douce voix de la jeune fille et le ton de la vérité donné à chaque mot, émurent profondément le magistrat. Toutefois, ne pouvant s'expliquer l'erreur commise par les agents, il doutait encore.

Il se tourna brusquement vers l'inspecteur.

—Vous venez d'entendre ? lui dit-il.

—Oui, monsieur le commissaire, répondit l'agent, qui était lui-même vivement impressionné.

—L'autre jeune fille était bien endormie ?

—Parfaitement.

—Tout cela me paraît bien singulier ; mais la lumière se fera.

S'adressant de nouveau à Georgette, d'une voix beaucoup moins sévère :

—Nous voulons bien croire que vous dites la vérité, lui dit-il ; mais pouvez-vous m'apprendre comment Albertine a été endormie à l'aide du narcotique qui vous est destinée ?

—Je ne saurais vous satisfaire sur ce point, monsieur le commissaire, répondit Georgette. Cependant, si vous le désirez, je vais vous dire ce qui s'est passé dans la maison jusqu'à l'arrivée de messieurs les agents de police.

—Oui, vous pouvez parler.

Alors, aussi brièvement que possible, Georgette raconta les divers incidents du dîner ; comment la Paumelle l'avait enfermée dans une chambre, où elle s'était trouvée en présence de M. Hector, et la lutte assez longue qu'elle avait soutenue contre le misérable.

Le commissaire l'avait écoutée très attentivement.

—A quel moment du dîner vous êtes-vous levée pour prendre le livre ? demanda-t-il.

—La servante venait de servir le café.

—Je commence à comprendre. La dame Paumelle vous a éloignée de la table un instant afin de vider le contenu de cette fiole dans votre tasse. Nous pouvons supposer que dans sa précipitation, elle a versé le narcotique dans la tasse d'Albertine, ou que celle-ci a pris votre tasse au lieu de prendre la sienne. Où demeurez-vous.

—Rue de Meaux, à La Villette.

—Vous avez eu à Paris un autre domicile ?

—Oui, monsieur, rue Berthe,

—N'aviez-vous pas, rue Berthe, quelqu'un qui s'intéressait à vous, un ami dévoué ?

—Oui, monsieur.

—Dites-moi le nom de cet ami.

—M. Jacques Sarrue.

—Avez-vous encore vos parents ?

—Je n'ai plus ni père ni mère.

—Vous m'avez dit que vous étiez à Paris depuis un an bientôt, où êtes-vous née ?

Georgette baissa la tête et ne répondit pas.

—Quel est votre nom de famille ! demanda encore le commissaire.

Georgette resta muette.

—Eh bien, reprit le commissaire, pourquoi gardez-vous le silence ?

La jeune fille leva sur lui ses yeux mouillés de larmes.

—Je ne peux pas vous répondre, baibutia-t-elle d'une voix tremblante.

—Comment, vous ne pouvez pas répondre ! s'écria le commissaire. Vous cachez votre nom et le lieu de votre naissance ! Pourquoi ?

—Ah ! je ne puis vous le dire, répondit-elle, en pleurant.

Le front du magistrat se rembrunit subitement.

En vérité, reprit-il d'un ton sec, je ne sais plus que penser de vous, et je me demande si ce que vous venez de me raconter n'est pas une audacieuse invention. Après avoir réussi à me convaincre, je doute de nouveau. Mais que vous soyez Albertine ou Georgette, je vous maintiens en état d'arrestation.

La jeune fille poussa un cri déchirant et s'affaissa lourdement sur un siège.

A ce moment, un employé du commissariat entra dans le bureau, s'approcha du commissaire et lui dit tout bas quelques mots à l'oreille.

Le commissaire se leva précipitamment et, montrant la Paumelle et Victoire :

—Emmenez ces deux femmes, ordonna-t-il.

Puis, se penchant vers son secrétaire :

—Vous m'attendrez ici avec cette jeune fille, lui dit-il ; je reviens dans un instant.

Sur ces mots, il ouvrit une porte et disparut.

Les sergents de la ville firent sortir du bureau la dame Paumelle et sa servante. Le secrétaire se trouva seul avec Georgette, qui s'était remise à sanglotter.

XXI

Le lecteur a certainement deviné que Jacques Sarrue n'était pas étranger à l'apparition des agents de la police de sûreté dans la maison de la rue Vaugelas.

Nous avons laissé le poète mettant son esprit à la torture pour trouver le moyen de sauver Georgette et désespéré de la pauvreté de son imagination, qui le laissait inactif en présence de l'effroyable danger que courait la jeune fille.

Tout à coup, il se frappa le front et poussa un cri de joie.

Il venait de se rappeler qu'autrefois, lors de ses débuts littéraires, il avait été lié d'amitié avec un jeune homme qui, mieux avisé que lui, avait jeté au vent sa plume de rimeur pour devenir un simple employé.

Cela remontait à quinze ans, et depuis dix ans Sarrue n'avait plus revu cet ami de jeunesse. Toutefois, il savait qu'il avait fait son chemin, et qu'après avoir été pendant plusieurs années dans les bureaux de la préfecture de police, il avait été nommé commissaire de police d'un des quartiers de Paris.

Le souvenir de son ancien ami, qui pouvait lui rendre un service exceptionnel, communiqua à Sarrue une activité extraordinaire.

Il décrocha le pantalon, le gilet noir et l'habit qu'il endossait de loin en loin, quand il était appelé à dire des vers quelque part. Il retrouva sur une planche, enveloppées dans un journal, les bottines des jours de fête littéraire et tira d'un vieux carton le chapeau des grandes sorties. Après avoir lissé les poils du castor avec sa manche et donné un merveilleux coup de vergette à son vénérable costume, il fit sa barbe, peigna ses longs cheveux, qu'un peu d'eau, faite de pommade, colla sur sa tête, et il s'habilla lestement.

Il sortit de sa chambre, rajeuni, pimpant comme un père noble de comédie. On aurait pu le prendre aussi pour un oncle ou un frère aîné se disposant à aller conduire une mariée devant M. le maire.

Une heure après il entra dans le cabinet de son ami, le commissaire de police.

Les commissaires de police de Paris sont des hommes distingués, intelligents, généralement instruits, polis, pleins d'affabilité, d'un abord facile et toujours prêts à donner de bons conseils. Il faut qu'ils soient ainsi. D'ailleurs, pour ces importantes et difficiles fonctions, l'administration sait choisir

ses hommes, elle les veut sûrs, éprouvés, ayant montré ce qu'ils valent, et il faut qu'ils soient à la hauteur de leur mandat par les sentiments et le caractère.

Le commissaire de police est un homme de corde ; c'est une mission de paix qu'il remplit. Il n'est redoutable que pour les criminels, et il garde sa sévérité pour les révoltés contre la loi.

Jacques Sarrue fut reçu très amicalement par son ancien camarade. Le magistrat tendit le premier la main au poète. L'un et l'autre étaient heureux de se revoir.

Après avoir causé un instant de ce bon temps des belles illusions, déjà si éloignées, où l'on se préparait à la grande lutte en essayant ses forces dans les petites feuilles littéraires qui, comme celles des arbres, ne vivaient qu'une saison, le commissaire de police demanda à Sarrue si sa visite n'avait pas un autre but que celui de serrer la main d'un vieil ami.

D'abord le poète se trouva embarrassé... Mais le commissaire ayant ajouté qu'il serait heureux de lui être agréable, si c'était possible, le timide Sarrue se décida à parler.

—Eh bien oui, dit-il, bien que j'ai un peu honte de l'avouer, je suis venu vous voir parce que j'ai besoin de vous.

—Vous êtes quand même le bienvenu, répliqua le commissaire de police en souriant. Voyons, de quoi s'agit-il ?

—Je suis en présence d'une grande difficulté et d'un fait des plus graves. Une conversation que j'ai surprise hier soir m'a révélé le complot d'un odieux attentat.

—Oh ! oh ! fit le magistrat, dressant brusquement la tête.

—C'est en cherchant le moyen d'empêcher le crime et en sentant mon impuissance que, ce matin, j'ai pensé à vous, et je n'ai pas hésité à venir vous trouver.

—Certes vous avez bien fait. Ainsi, il s'agit de prévenir la perpétration d'un crime ?

—Oui.

—Contre qui doit être dirigé l'attentat ?

—Contre une jeune fille, une douce et innocente enfant qui ne se doute point du danger qui la menace.

—Vous connaissez cette jeune fille ?

—Oui.

—N'avez-vous donc pas songé à l'avertir ?

—Malheureusement je ne sais pas où elle demeure. Mais si je n'abuse pas de vos instants, si vous avez le temps de m'écouter, je vais vous dire, d'abord, comment j'ai connu mademoiselle Georgette, et pourquoi elle s'est éloignée de moi.

—Mon cher ami, je suis tout à vous ; d'ailleurs il s'agit d'une affaire sérieuse et qui est tout à fait dans mes attributions. Parlez donc, je vous écoute.

—Dussiez-vous me blâmer et m'adresser les reproches que je me fais constamment moi-même, je ne vous cacherai rien, reprit Sarrue ; depuis longtemps j'ai besoin d'un confident, et je ne peux mieux m'adresser qu'à vous, un magistrat, un ami.

—Oui, un ami, vous avez bien dit, mon cher Sarrue.

Alors il raconta sa rencontre avec Georgette et comment elle avait vécu près de lui, sous sa protection. Il parla ensuite de sa colère insensée, lorsqu'il découvrit que Georgette aimait un de ses amis, ce qui était bien naturel. Enfin, continuant à s'accuser, il apprit au commissaire comment, condamnée et repoussée par lui, la jeune fille avait quitté la maison, où ils demeuraient l'un près de l'autre, sans laisser sa nouvelle adresse.

Cette première partie de son récit achevée, Sarrue s'arrêta un instant pour essuyer son front et ses tempes couverts de sueur.

—Ces scènes intimes sont certainement très intéressantes, dit le commissaire de police avec un doux sourire ; mais elles ne sont pas précisément de mon ressort.

—C'est vrai, répondit Sarrue ; si je vous ai dit tout cela, c'est afin que vous sachiez combien est profond l'intérêt que je porte à cette enfant, combien est grand et sincère mon affection pour elle. Maintenant, je vais vous raconter, en tâchant de ne rien oublier, ce que j'ai entendu hier au soir, Solférino.

Cette fois, tout en écoutant avec la plus grande

attention, le commissaire de police jeta rapidement quelques notes sur une feuille de papier.

Le poète cessa de parler.

—Est-ce bien tout ? lui demanda le magistrat ; êtes-vous sûr de n'avoir rien oublié ?

—Rien d'important.

—C'est bien. Du reste, les renseignements que vous venez de me donner me paraissent suffisants.

—Ainsi, vous voulez bien me prêter votre concours ?

—Comment, je veux bien ! mais j'y suis obligé, c'est mon devoir absolu. Hé, mon pauvre ami, s'il n'y avait à Paris que des ouvriers laborieux, dans toutes les classes de la société que des hommes et des femmes honnêtes, si tout le monde avait le respect des lois, il n'y aurait pas besoin de commissaires de police, ni de juges, ni de tribunaux !

Ce que vous venez de me dire est très grave ; vous avez bien fait de venir me trouver, je vous en remercie même. Hélas ! ce n'est pas, malheureusement, un fait isolé.

—Dès aujourd'hui je vais prendre des mesures pour protéger cette jeune fille, à laquelle vous vous intéressez. Nous la sauverons du terrible danger qui la menace. En toute circonstance, nous devons notre protection aux faibles et aux opprimés.

—Puis-je vous demander ce que vous comptez faire ?

—Je ne le sais pas encore ; le résumé de ce que vous venez de m'apprendre est là, sur ce papier ; nous agirons à l'aide des précieux renseignements que vous avez pu recueillir de la bouche même des deux complices. Préalablement, je vais m'entendre avec mon collègue du quartier de Vaugirard. Nous avons heureusement tout le temps nécessaire pour compléter vos renseignements. D'après ce que vous m'avez dit, cette maison a dû être signalée à l'attention de la police ; s'il en est autrement, c'est que la femme qui l'habite est une adroite coquine. Quoi qu'il en soit, nous saurons bientôt à quoi nous en tenir sur elle et son genre de commerce.

—N'êtes-vous pas déjà suffisamment édifié ?

—Sans doute ; mais je suis convaincu que nous ferons d'autres découvertes non moins intéressantes pour la justice.

Jacques Sarrue se leva.

—Je vous quitte presque rassuré, dit-il ; je n'ai plus le poids énorme qui pesait sur ma poitrine.

Le commissaire lui dit, en lui serrant la main :

—Revenez me voir après-demain, à quatre heures ; je ne vous apprendrai pas d'avance ce que se passera jeudi rue Vaugelas, mais j'aurai probablement quelque chose à vous dire.

Jacques Sarrue sortit du commissariat plus heureux que s'il eût vu applaudir son drame héroïque, le *Vieux Rhin*, au Théâtre-Français.

Le surlendemain, toujours très exact, Sarrue entra à quatre heures dans le cabinet du commissaire.

—Je vous attendais, lui dit le magistrat en lui tendant la main.

—Je serais venu plus tôt si je n'eusse pas craint de vous déranger ; je me suis promené dans la rue pendant une demi-heure.

—Je comprends votre impatience, fit le commissaire en souriant.

—Mon impatience est une véritable anxiété, depuis dimanche soir je suis comme sur des charbons ardents. Ah ! j'ai hâte de savoir...

—Faites-moi d'abord l'amitié de ne pas rester debout.

Sarrue s'étant assis, le commissaire lui dit :

—Dès avant-hier j'ai vu mon collègue de Vaugirard et immédiatement nous nous sommes entendus au sujet des mesures à prendre.

—Vous la sauvez, n'est-ce pas ? s'écria Sarrue.

—Oui. Vous pouvez être absolument tranquille.

La suite au prochain numéro

— Tout nouvel abonné au MONDE ILLUSTRÉ pour 4, 6 ou 12 mois recevra gratuitement tout ce qui a paru du feuilleton en cours de publication : Les deux Sœurs. L'abonnement est strictement payable d'avance.